



Le Syndicat  
Départemental  
**des Énergies**  
**de Seine-et-Marne**

# Rapport d'activité 2024

Édition 2024





## Pierre YVROUD Président du SDESM

Chers adhérents, chers collègues, chers partenaires,

Ces dernières années, l'actualité s'est faite dense et décisive. Appels à la sobriété, débat sur le nucléaire et la souveraineté énergétique, dépendance aux matières premières, montée en puissance des énergies renouvelables... L'année 2024 aura une nouvelle fois souligné combien l'énergie, dans sa disponibilité, sa qualité et son coût, conditionne l'équilibre de nos territoires.

Dans ce contexte incertain, le SDESM réaffirme son rôle : offrir aux communes une expertise publique, agile et pérenne, au service d'un aménagement énergétique équitable. Ce modèle syndical – au croisement de l'ingénierie de proximité et de la vision stratégique – démontre plus que jamais sa pertinence.

En 2024, alors que de nouvelles échéances réglementaires approchaient, le SDESM a intensifié son accompagnement des communes pour préparer la mise en conformité du patrimoine d'éclairage public. Passage en LED, sobriété, pilotage intelligent : ces mutations sont autant de leviers d'économies et d'actions concrètes pour moderniser les installations communales.

Après le vote de son Schéma Directeur IRVE, le SDESM a également enclenché le déploiement de 156 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques. Cette accélération est aussi passée par l'implantation de bornes rapides (100 kW) sur les grands axes structurants. Le réseau Ecocharge77 continue de s'affirmer comme un service public de la recharge, pensé pour l'ensemble des habitants, y compris dans les zones moins denses.

Au-delà, l'année 2024 aura aussi vu la montée en puissance de la production d'énergie décentralisée. Avec l'activation des ombrières photovoltaïques de Fontenay-Trésigny, Machault et du siège du SDESM, 400 kWc supplémentaires ont été injectés sur le territoire, tandis que le chantier de la centrale de Boissise-la-Bertrand a démarré. Le SDESM réaffirme ici son ambition : faire des communes des actrices pleines et entières de la transition.

L'autre combat de l'année fut celui de la justice territoriale : celui des réseaux ruraux. Alors que les montants du CAS-FACÉ n'ont pas été revalorisés depuis 2012, le SDESM a porté haut et fort, auprès des parlementaires et du Gouvernement, la voix des communes rurales, car il ne peut y avoir de transition énergétique à deux vitesses. Cette mobilisation collective traduit l'attachement profond du SDESM à l'égalité d'accès à un service public de qualité.

À l'heure où les défis énergétiques s'accroissent, le SDESM continue de faire ce qu'il sait faire le mieux : fédérer, outiller, agir. Aux côtés des maires, des élus et de leurs équipes, nous continuons à faire vivre ce service public de l'énergie qui, chaque jour, structure l'avenir de notre territoire.

“ L'énergie, dans sa disponibilité, sa qualité et son coût, conditionne l'équilibre de nos territoires ”

# Sommaire

## 04 LES FAITS MARQUANTS ET LES MANIFESTATIONS

## 08 L'ORGANISATION ET LES INSTANCES

## 12 LES CONCESSIONS ÉLECTRIQUE ET GAZ

- Le contrôle de la concession électrique
- Les points clés de l'année 2024
- Le contrôle de la concession gaz
- Le contrôle au quotidien des concessionnaires électricité et gaz

## 19 LA QUALITÉ DE LA FOURNITURE

- Les renforcements
- La suppression des fils nus
- La démolition des postes tours
- La rénovation des postes de transformation
- La campagne de pose enregistreurs de tension

## 25 LES ENFOUISSEMENTS DES RÉSEAUX

## 29 L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- La maintenance et l'exploitation
- Les travaux

## 33 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- La performance énergétique des bâtiments publics
- Les énergies renouvelables
- La planification et la coordination territoriale
- La mobilité décarbonée

## 41 LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

## 45 LES ACHATS D'ÉNERGIE ET LES MARCHÉS PUBLICS

- La commande publique
- Le groupement de commandes gaz et électricité

## 48 LES FINANCES ET LES RESSOURCES HUMAINES

- Le budget 2024
- Les ressources humaines
- Le trombinoscope du personnel

## 56 LES OUTILS DE COMMUNICATION

## 58 LE PÔLE ÉNERGIE ÎLE-DE-FRANCE

## 60 LES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

# Rétrospective 2024



## 15 janvier

### MISE EN SERVICE D'OMBRIÈRES SOLAIRES

Lancé en 2020, le premier programme d'ombrières solaires porté par SDESM Énergies s'est concrétisé avec la mise en service des deux ombrières de parking du SDESM, après celles installées à Machault et Fontenay-Trésigny. L'ensemble de l'opération représente une puissance installée de 400 kWc, soit l'équivalent des besoins annuels en électricité d'une centaine de foyers (hors chauffage).



## 12 mars

### VISITE DE SITE GRDF DE SAVIGNY-LE-TEMPLE

Les élus du SDESM ont pu découvrir le Bureau d'exploitation (BEX), véritable tour de contrôle des activités de conduite et d'exploitation des ouvrages de distribution de gaz en Seine-et-Marne. Une démonstration a notamment illustré le fonctionnement quotidien du BEX pour favoriser la circulation du gaz vert dans le réseau. La matinée s'est conclue par la signature du nouvel avenant au contrat de concession de gaz entre le SDESM et GRDF.

## 21 mars

### VISITE DE VALÉRIE PÉCRESSE

Le SDESM accueillait la présidente de la Région Île-de-France pour une cérémonie célébrant les bénéficiaires des subventions régionales pour la modernisation de l'éclairage public et la mobilité électrique. L'événement rassemblait 90 élus du département, représentant la majorité des 118 communes ayant bénéficié des subventions régionales.



## 24 au 26 mai

### SALON REMOOVE

Partenaire du salon, le SDESM était présent à ce grand rendez-vous de la mobilité décarbonée. Le président, Pierre Yvroud intervenait au colloque à Serris pour évoquer les grands projets de mobilité et les atouts de la Seine-et-Marne avant la mise en avant d'Ecocharge77, le temps d'un week-end, sur le circuit de La Ferté-Gaucher. L'occasion de rappeler l'engagement pris par le SDESM d'élargir son réseau avec 156 nouvelles bornes en milieu urbain et rural d'ici 2026, dont le déploiement a déjà commencé.



## 10 juin

### LES 10 ANS DU SDESM

Le SDESM célébrait fièrement une décennie d'engagement aux côtés de ses adhérents lors d'une cérémonie organisée au Théâtre-Sénart, à Lieusaint. En présence du politologue, chercheur et co-auteur du 6<sup>e</sup> rapport du GIEC, François Gemenne, et de la journaliste, Nora Hamadi, l'événement a rassemblé plus de 600 personnes et est revenu sur 10 ans d'actions du syndicat.



## 26 au 28 juin

### 39<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FNCCR

Le SDESM participait au 39<sup>e</sup> congrès de la FNCCR au sein du stand du Pôle Énergie Île-de-France composé des 6 syndicats d'énergie franciliens. À Besançon, Pierre Yvroud a notamment signé l'avenant n°9 du contrat de concession avec Enedis, avant de rencontrer Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, dans le cadre d'une signature de convention de partenariat sur l'étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un écosystème hydrogène dans le nord Seine-et-Marne.



## 27 septembre

62<sup>e</sup> CONGRÈS DES MAIRES  
DE SEINE-ET-MARNE

Présent au Congrès de l'AMF77, le SDESM a rencontré de nombreux élus venus échanger autour des enjeux locaux : éclairage public, bornes de recharge, enfouissement des réseaux, rénovation énergétique des bâtiments. Durant la journée, Jacques Illien, vice-président du SDESM, et Birgit Fratzke-Weiss, directrice commerce Île-de-France d'EDF, signaient une convention de partenariat pour bénéficier de primes incitatives dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

## 13 novembre

ERADICATION DES FILS  
NUS EN ZONE RURALE

Une cérémonie symbolique se tenait à Barbizon, marquant la fin du programme d'éradication des fils nus en zone rurale, initié par le SDESM dès 2015. Pierre Yvroud rappelait l'importance de cette ambition, fruit d'une mobilisation collective et d'un investissement de 4,5 millions d'euros, dont 3,5 millions financés par le CAS-Facé. L'objectif, fixé en 2014, était de supprimer les 165 km de fils nus recensés dans les zones rurales du département.



## 20 novembre

CONVENTION HYDROGÈNE AVEC GRTGAZ

En présence de Sandrine Meunier, directrice générale de GRTgaz, Pascal Hiraux, président du SMITOM du Nord Seine-et-Marne, Jacques Delporte, vice-président du SDESM, et Pascal Machu, assesseur du SDESM, le président Pierre Yvroud et Pierre Monin, délégué territorial Val de Seine de GRTgaz, signaient la convention de partenariat en vue d'approfondir les études initiées dès 2021 sur la faisabilité d'un écosystème hydrogène dans le nord du département.



## 27 novembre

NOCTURNE ÉCLAIRAGE  
PUBLIC

Le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne réunissait élus, experts et partenaires pour une soirée dédiée à l'éclairage public. L'occasion d'anticiper les évolutions réglementaires à venir et de dresser un bilan très encourageant des actions engagées : 10 255 luminaires rénovés et 13 millions d'euros d'investissement, avec le soutien de la Région Île-de-France (plus de 4 millions) et du Fonds vert de l'État (plus d' 1,1 million).



## 2 décembre

CÉRÉMONIE DES LAURÉATS  
FONDS VERT

Le SDESM accueillait Pierre Ory, préfet de Seine-et-Marne, pour célébrer les lauréats du Fonds vert. La subvention de l'État, à hauteur de 584 398 €, a permis de rénover 4 152 points lumineux répartis sur 87 communes adhérentes. Plus d'une cinquantaine de maires étaient présents pour témoigner leur reconnaissance de cet appui financier et de la collaboration essentielle entre l'État et les collectivités locales pour une transition énergétique ambitieuse.



## 17 décembre

TRAVAUX LANCÉS À  
BOISSISE-LA-BERTRAND

Réunis autour du préfet de Seine-et-Marne, Pierre Yvroud, président de SDESM Énergies, et Olivier Delmer, maire de Boissise-la-Bertrand, inauguraient le chantier de la future centrale photovoltaïque implantée sur l'agglomération Melun Val de Seine. Avec une puissance de 13,45 MWc, cette centrale pourra alimenter l'équivalent de 5 400 foyers, tout en évitant l'émission de 19 543 tonnes de CO<sub>2</sub> sur les 30 ans d'exploitation de la centrale.

# L'organisation et les instances



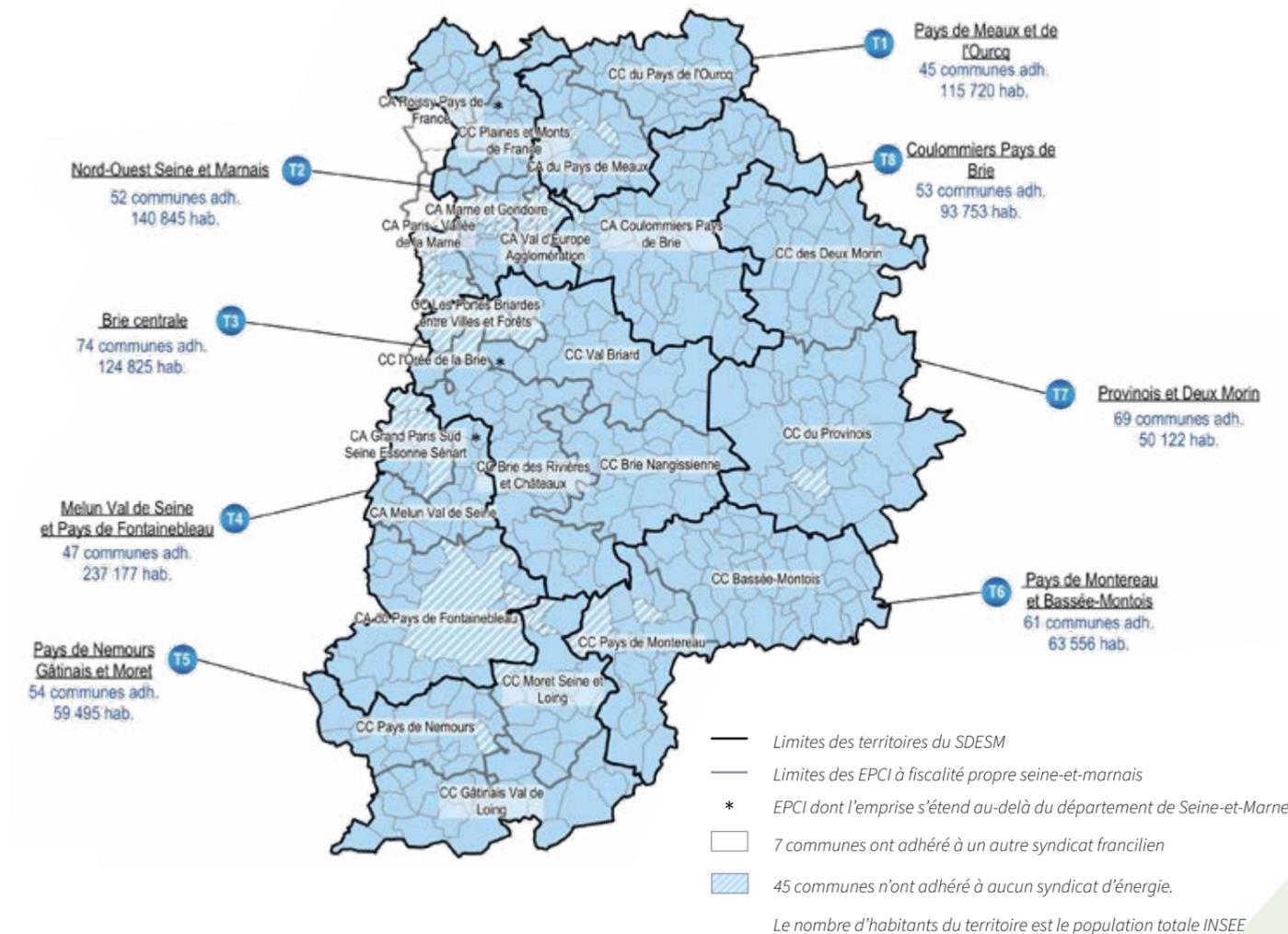
## L'organisation territoriale



**Créé en 2014, le SDESM est un syndicat mixte composé de 455 communes et 4 EPCI, soit un territoire de près de 900 000 habitants.**

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE), il assure une mission de service public essentielle : veiller au bon fonctionnement, à la qualité et à la sécurité du réseau électrique. Tout en consolidant ce rôle fondamental, le SDESM a élargi son champ d'action au fil des années et est aujourd'hui reconnu comme un acteur majeur de la transition énergétique et de la mobilité décarbonée en Seine-et-Marne et en Île-de-France.

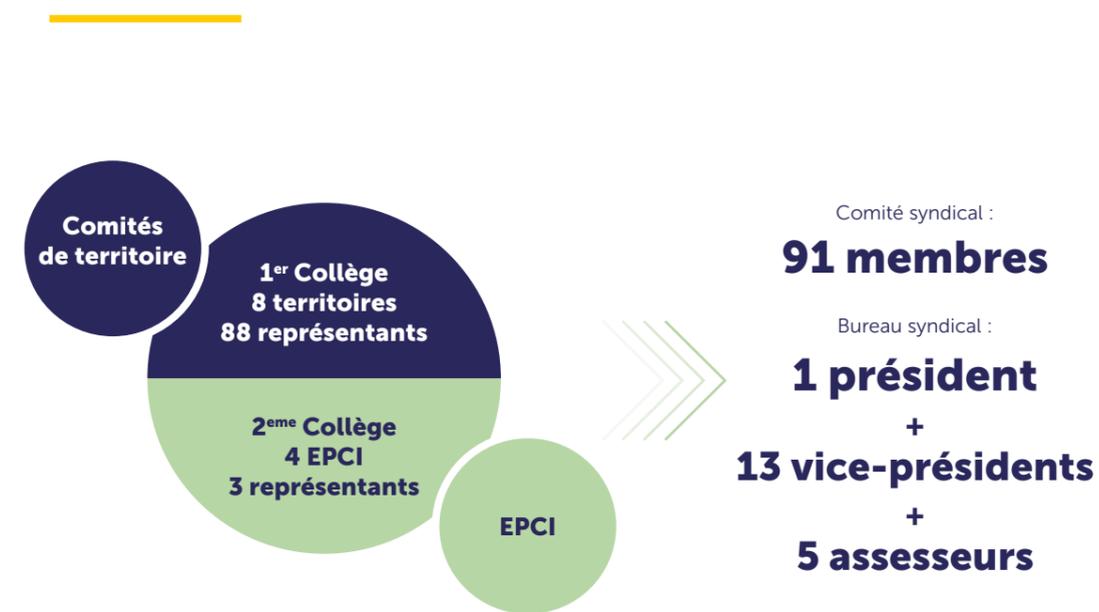
Carte des comités de territoires



# Le comité syndical

Le comité syndical du SDESM est l'instance délibérative qui détermine la politique générale du syndicat et vote les principales décisions.

Ses membres sont désignés par l'ensemble des délégués titulaires (2 par communes, 1 par EPCI) et suppléants (1 par commune) issus des conseils municipaux et communautaires.



## LES 8 TERRITOIRES

1. Pays de Meaux et de l'Ourcq : **11 délégués**
2. Nord-Ouest Seine-et-Marnais : **12 délégués**
3. Brie Centrale : **14 délégués**
4. Melun Val-de-Seine et Pays de Fontainebleau : **13 délégués**
5. Pays de Nemours, Gâtinais et Moret : **9 délégués**
6. Pays de Montereau et Bassée-Montois : **11 délégués**
7. Provinois et Deux Morin : **11 délégués**
8. Coulommiers Pays de Brie : **7 délégués**

# Le bureau syndical

Élu par le comité syndical pour mettre en œuvre les choix stratégiques du syndicat, le bureau est constitué d'un président, 13 vice-présidents et 5 assesseurs.

PRÉSIDENT



**Pierre YVROUD**

VICE-PRÉSIDENTS



**Christian POTEAU**  
1<sup>er</sup> vice-président du territoire de la Brie Centrale - Chargé des relations avec les 8 territoires et les syndicats d'énergie d'Île-de-France



**Pascal FOURNIER**  
4<sup>ème</sup> vice-président du territoire Coulommiers Pays de Brie - Chargé du suivi du contrôle des concessionnaires Enedis et GRDF



**Jacques ILLIEN**  
7<sup>ème</sup> vice-président du territoire Pays de Nemours, Gâtinais et Moret - Chargé de la mobilité électrique et du développement des carburants propres



**Bernadette BEAUVAIS**  
10<sup>ème</sup> vice-présidente du territoire Pays de Meaux et de l'Ourcq - Chargée du développement des technologies innovantes de gaz et d'électricité renouvelables



**Frédéric MOREL**  
13<sup>ème</sup> vice-président du territoire Provinois et Deux Morin - Chargé de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et du Conseil en Énergie Partagé



**Jacques DELPORTE**  
2<sup>ème</sup> vice-président du territoire Nord-Ouest Seine-et-Marnais - Chargé du suivi des PCAET et du développement de l'hydrogène décarboné



**Claude RAIMBOURG**  
5<sup>ème</sup> vice-présidente du territoire Provinois et Deux Morin - Chargée des relations avec la FNCCR et les acteurs institutionnels de l'énergie



**Philippe BAPTIST**  
8<sup>ème</sup> vice-président du territoire Nord-Ouest Seine-et-Marnais - Chargé des relations avec les opérateurs de communications électroniques et du développement des réseaux de chaleur et de froid



**Stéphanie AUZIAS**  
11<sup>ème</sup> vice-présidente du territoire Nord-Ouest Seine-et-Marnais - Chargée des relations avec les usagers et du développement d'un comité consultatif de la transition écologique



**Michel GARD**  
3<sup>ème</sup> vice-président du territoire Melun Val de Seine et Pays de Fontainebleau - Chargé du suivi des travaux sur le réseau électrique basse tension



**Didier FENOUILLET**  
6<sup>ème</sup> vice-président du territoire Pays de Montereau et Bassée-Montois - Chargé de l'éclairage public et du développement de la Smart City



**Christophe MARTINET**  
9<sup>ème</sup> vice-président du territoire de la Brie Centrale - Chargé du SIG et de la stratégie Open Data



**Claire CAMIN**  
12<sup>ème</sup> vice-présidente du territoire Nord-Ouest Seine-et-Marnais - Chargée de la commande publique durable

ASSESEURS



**Gilles DURAND**  
1<sup>er</sup> assesseur



**Michel DUBARRY**  
2<sup>ème</sup> assesseur



**Freddy BODIN**  
3<sup>ème</sup> assesseur



**Pascal MACHU**  
4<sup>ème</sup> assesseur



**Julien AGUIN**  
5<sup>ème</sup> assesseur

# Les concessions électrique et gaz

## Le contrôle de la concession électrique



Autorité concédante, le SDESM confie à Enedis la gestion du réseau public de distribution d'électricité sur son territoire. Conformément à ses obligations, le syndicat exerce un contrôle du concessionnaire afin de veiller à l'application du cahier des charges comme à la qualité du service public rendu aux usagers.

En 2024, le contrôle du concessionnaire Enedis a porté sur les thèmes suivants :

- la performance du concessionnaire,
- le tableau de bord et le suivi des indicateurs de performance,
- l'expertise comptable.

 **4 140**  
GWh acheminés

 **191 M€** de recettes  
d'acheminement

 **6 944 km**  
de réseau HTA

 **8 508** installations  
de production

 **411 309**  
usagers (HTA/BT)

 **6 239 km**  
de réseau BT

 **7 616** postes de  
transformation (HTA/BT)

 **1 348**  
usagers clients HTA

## UNE VIGILANCE ACCRUE SUR LA CONTINUITÉ DE FOURNITURE

Le contrôle du concessionnaire repose notamment sur l'analyse du critère B, indicateur clé correspondant à la durée moyenne de coupure par usager. Ce critère est influencé par divers facteurs, tels que les incidents et travaux sur les réseaux HTA/BT, les incidents en amont (origine RTE) et les incidents aux postes sources.

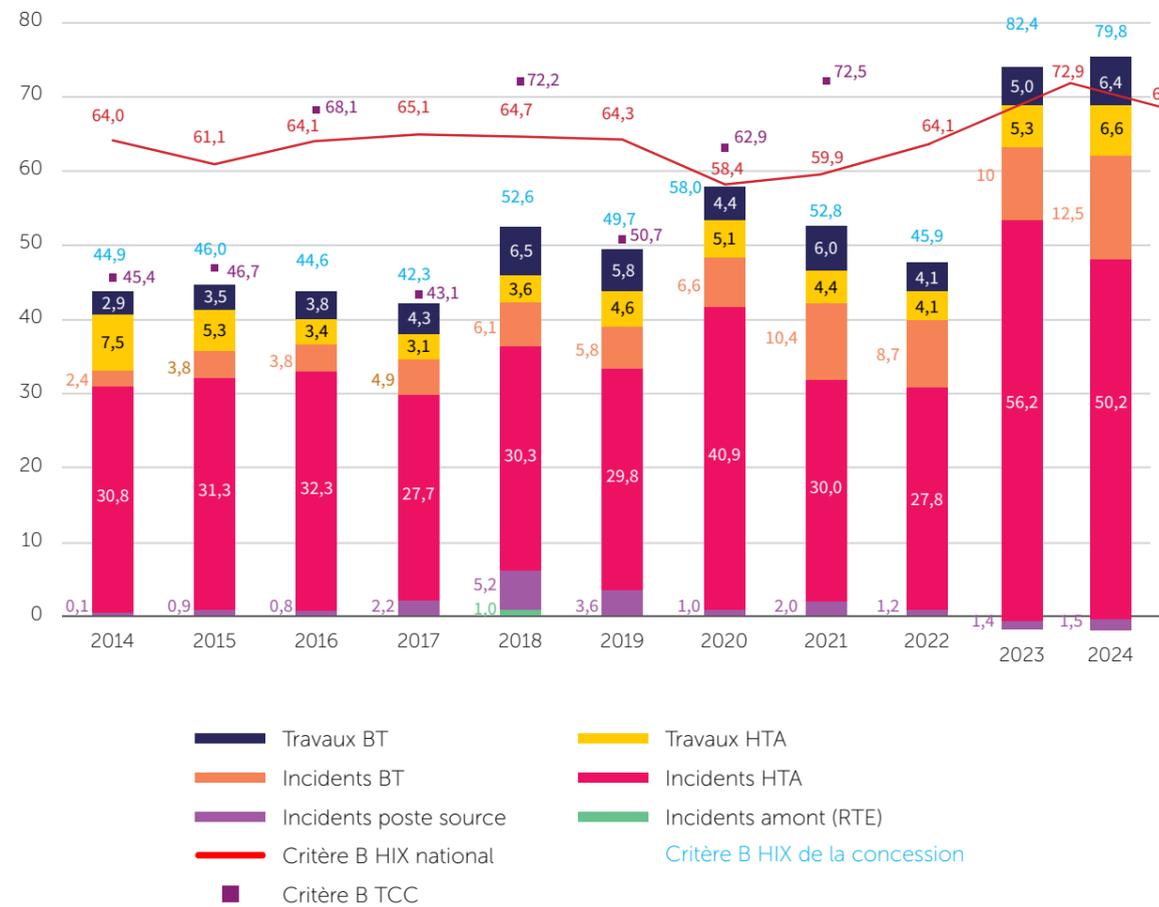
Sur les 5 dernières années, le critère B a montré une forte variabilité du fait des aléas climatiques et de la fragilité de certains réseaux. Après une nette amélioration en 2022, il a fortement augmenté en 2023 (près de 80 %). En 2024, la tendance reste orientée à la hausse.

En revanche, le critère B HIX (hors événements exceptionnels et incidents RTE) affiche une légère amélioration, notamment sur le réseau HTA, avec une réduction moyenne de 6 minutes du temps de coupure, grâce à une baisse du nombre d'incidents.

La part des coupures liées aux travaux progresse légèrement, reflet de la dynamique d'investissement et de développement du réseau engagée sur le territoire.

Enfin, le critère B de la concession dépasse pour la deuxième année consécutive la moyenne nationale, atteignant 87 minutes, contre 82,8 minutes au niveau national (hors incidents RTE). Ce constat alerte sur la nécessité de poursuivre les efforts de résilience du réseau.

Évolution du critère B de la concession (2014-2024)



## UNE ATTENTION PORTÉE À LA QUALITÉ DE TENSION

Le contrôle du concessionnaire inclut aussi l'analyse de la qualité de la tension, mesurée par le taux de départs mal alimentés (DMA). Ce taux reflète le nombre d'usagers recevant une tension inférieure au seuil minimal admissible. À la fin de l'année 2024, 1 175 usagers, soit 0,3 % des clients de la concession, étaient concernés, contre 910 en 2023. Cette progression appelle à renforcer les actions de régulation et de modernisation du réseau.

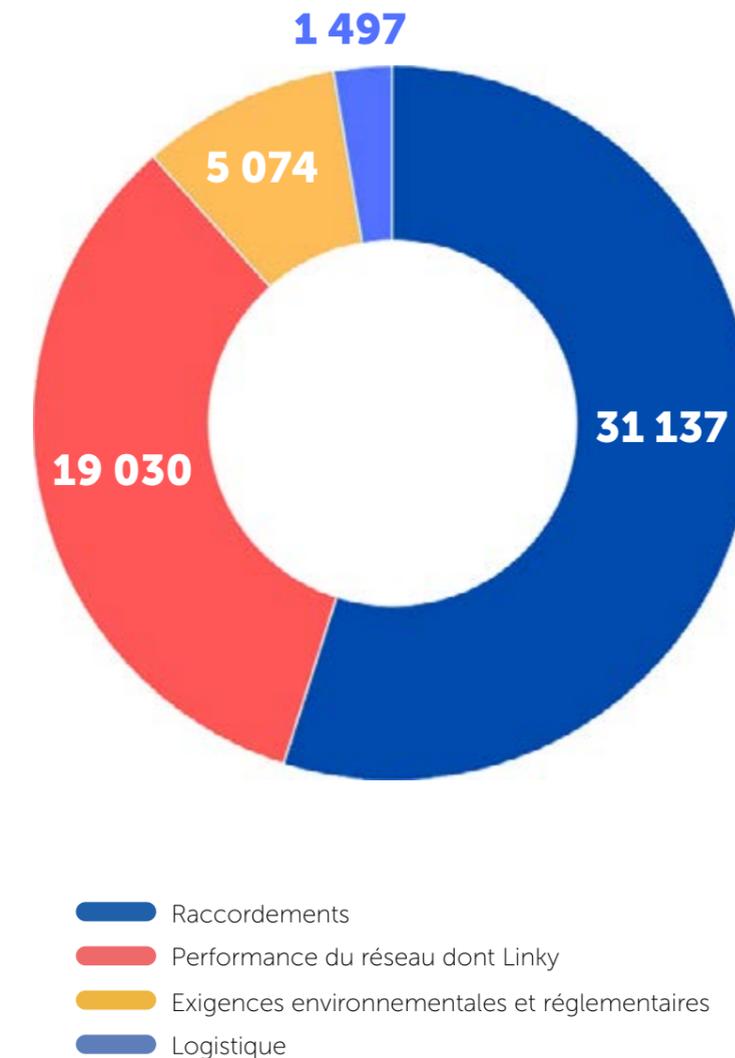
## L'ANALYSE DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE CONCESSIONNAIRE

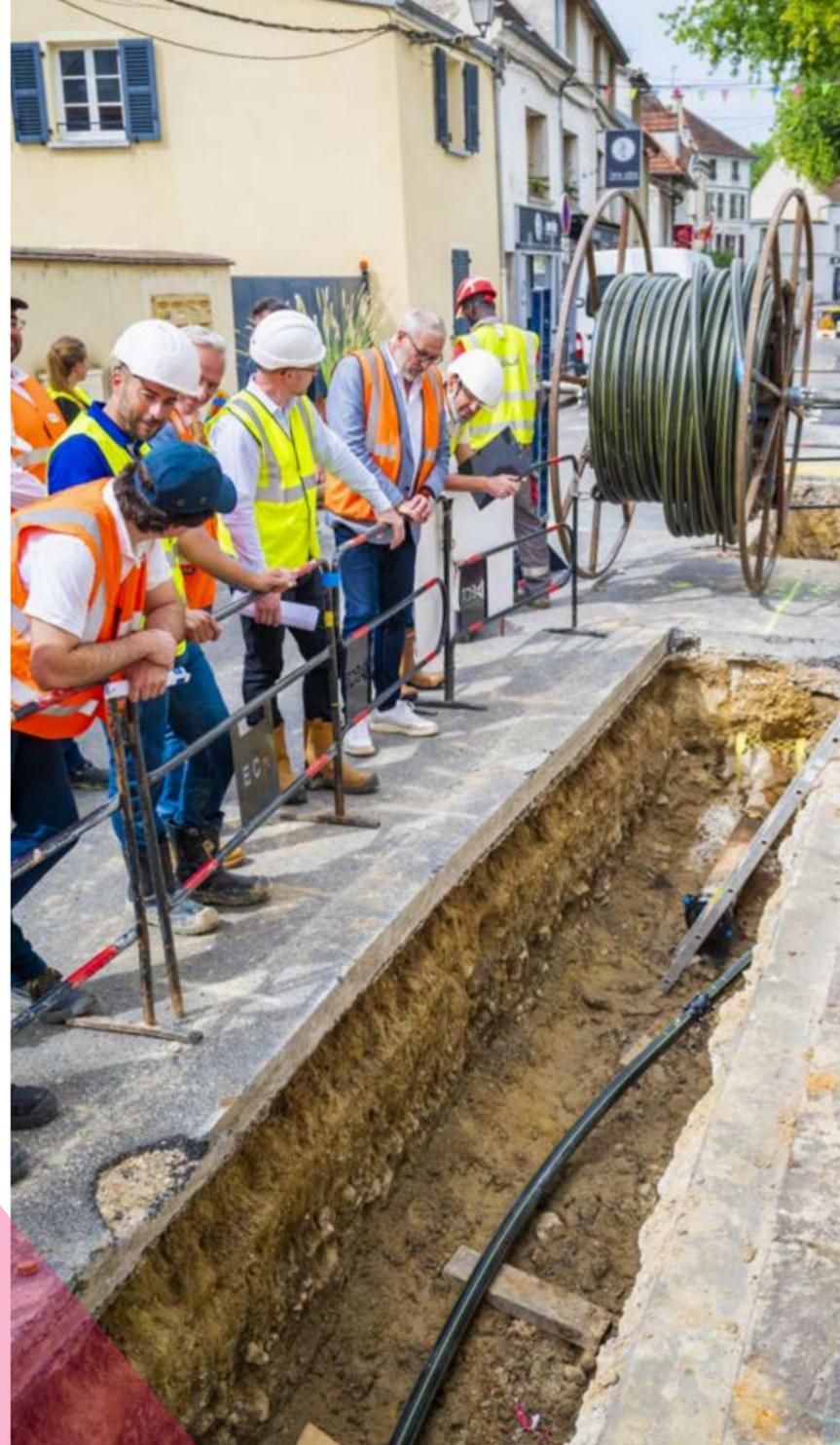
Le SDESM réalise chaque année l'évaluation du plan d'investissement d'Enedis comprenant les actions pour l'amélioration de la qualité et la continuité de la fourniture.

## SUIVI DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

Co-construit avec Enedis, le Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) couvre la période 2022-2025. Il fixe les orientations prioritaires d'Enedis en matière d'investissement sur le territoire concédé. Le programme fait l'objet d'un suivi régulier à travers 4 réunions annuelles.

Investissements Enedis sur la concession (k€)



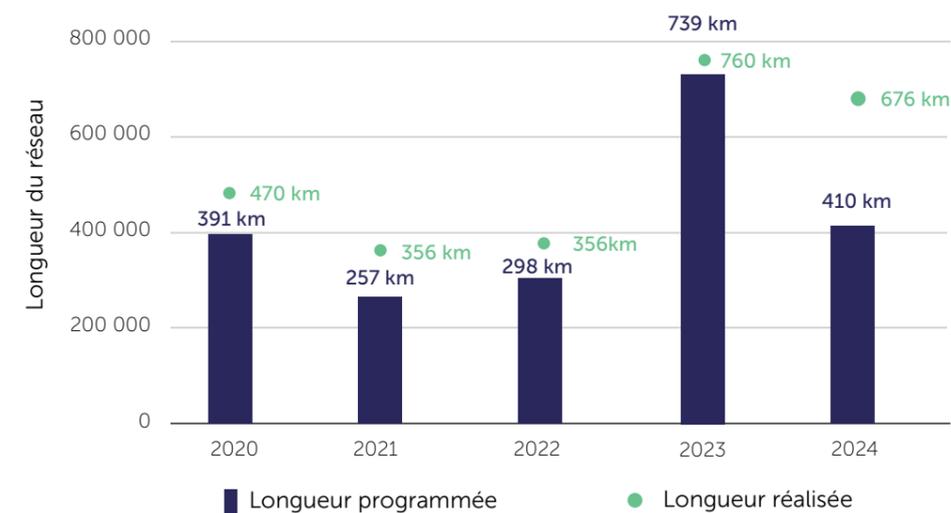


# Le contrôle de la concession gaz

L'analyse porte principalement sur les aspects sécuritaires et patrimoniaux des réseaux du concessionnaire avec les données quantitatives et qualitatives des installations, du fluide ou des investissements :

- la qualité de fourniture de gaz naturel,
- le niveau des investissements sur le réseau de gaz,
- la mise en œuvre des obligations de surveillance et de contrôle du patrimoine réseau de gaz naturel,
- la valeur du patrimoine de la concession gaz.

Évolution du linéaire surveillé sur les 5 derniers exercices observables



Chaque année, 25 % du réseau sont inspectés, garantissant une couverture complète du territoire sur 4 ans. 100 % des réseaux ont bien été vérifiés dans les délais contractuels, attestant du respect des engagements de GRDF.



**1 177** GWh  
acheminés



**55 115** clients



**4,19 M€**  
d'investissement



**673**  
incidents



**1 723 km**  
de canalisation de gaz



**516** premières  
mises en service



# Le contrôle au quotidien des concessionnaires électricité et gaz

En 2024, 54 dossiers ont été traités. Les demandes les plus fréquentes étaient liées :

- à des demandes de renseignements (31,5 %),
- à la qualité de l'électricité (24,1 %),
- à des problèmes liés à l'état des supports (18,5 %),
- à des incidents et mises en sécurité (11,1 %),
- à l'élagage (5,5 %),
- aux postes de transformation et coffrets BT (3,9 %),
- aux réseaux de gaz (5,5 %),



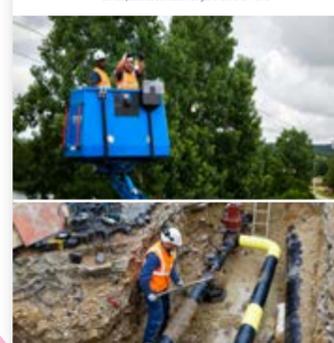
Stéphanie  
**AUZIAS**

**Vice-présidente**  
Chargée des relations avec les usagers et du développement d'un comité consultatif de la transition écologique

« En 2024, nous avons poursuivi notre accompagnement personnalisé des usagers avec la même exigence de qualité et de réactivité. Grâce à la coordination efficace entre nos équipes et les concessionnaires Enedis et GRDF, 54 situations ont été résolues, témoignant de notre engagement constant en faveur de la proximité, de l'écoute et du service public local. »



Retrouvez l'ensemble des rapports de contrôle sur notre site internet.



## La qualité de la fourniture



En tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité, le SDESM œuvre activement à l'amélioration continue de la qualité de la fourniture sur son territoire. Cela passe par des travaux de renforcement, la suppression de fils nus, la modernisation des postes de transformation, ainsi qu'une campagne de mesures de la tension. Ces interventions permettent de sécuriser le réseau, de renforcer sa résilience et d'anticiper les besoins liés à la transition énergétique.



Claude  
**RAIMBOURG**

**Vice-présidente**  
Chargée des relations avec la FNCCR et les acteurs institutionnels de l'énergie

“ Le SDESM s'est à nouveau mobilisé en 2024, aux côtés de la FNCCR, pour défendre une revalorisation du CAS-FACE. Ce fonds, essentiel à l'équité territoriale, doit être adapté aux besoins croissants des collectivités. Nous avons ainsi saisi les parlementaires de Seine-et-Marne pour rappeler l'urgence de préserver cet outil de solidarité et de péréquation, indispensable à la transition énergétique et aux territoires ruraux. ”

## LES RENFORCEMENTS

En 2024, 18 opérations de renforcement ont été réalisées, représentant 2 962 mètres linéaires de réseau modernisé sur le territoire du SDESM.

Préconisés par Enedis, ces travaux ont bénéficié d'un soutien financier du CAS FACE\* à hauteur de 80 %.

Le montant de ces travaux s'élève à  
**820 000 € HT**



\* CAS FACE : Compte d'Affectation Spéciale « Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale ».



Pascal  
**FOURNIER**

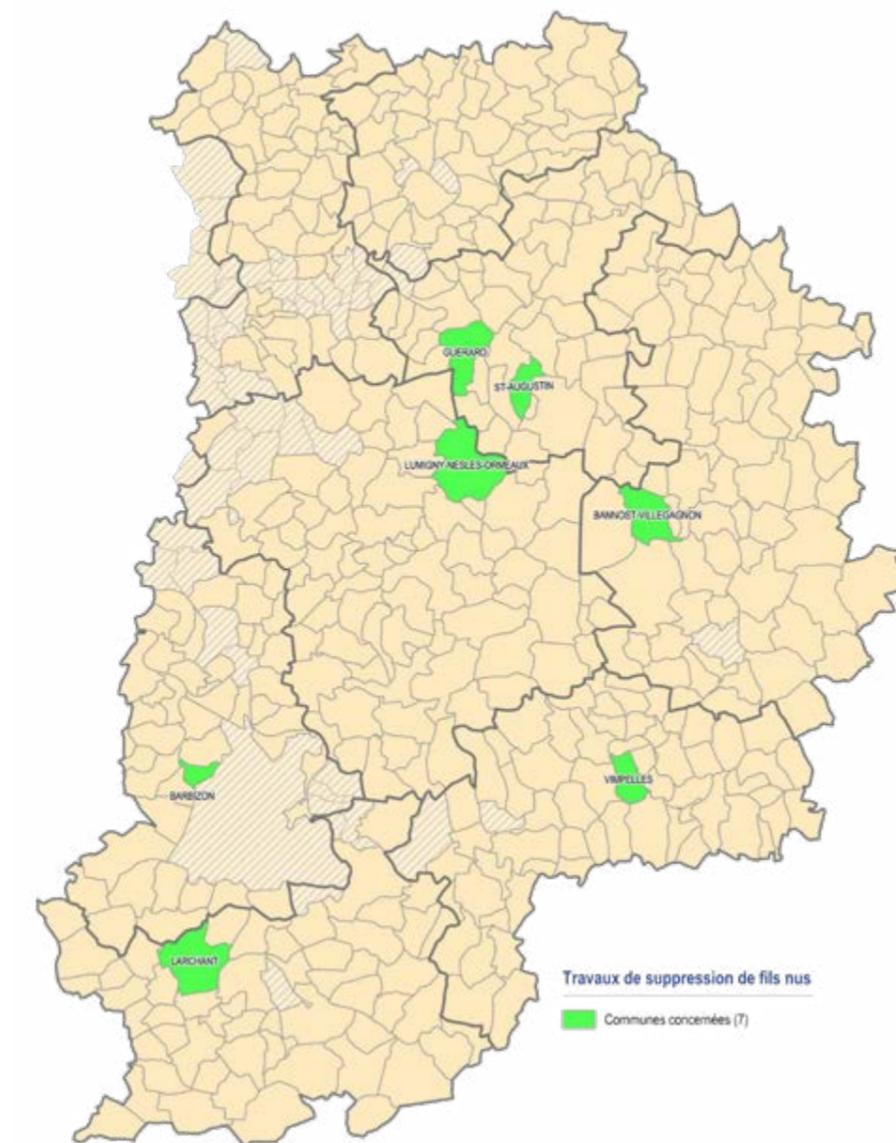
**Vice-président**  
Chargé du suivi du contrôle des concessionnaires Enedis et GRDF

“ En 2024, le SDESM a achevé son programme d'éradication des fils nus en zone rurale. En moins de dix ans, 165 kilomètres de réseau ont été sécurisés, pour un investissement global de 4,5 millions d'euros, répartis sur 280 chantiers dans 146 communes. Une action d'ampleur pour la sécurité et la fiabilité de l'alimentation électrique de milliers de foyers. ”

## LA SUPPRESSION DE FILS NUS

En 2024, 1 360 mètres de fils nus ont été supprimés pour un montant de 143 K€. L'année marquait l'achèvement du programme engagé en 2015 pour l'éradication des 165 km de fils nus recensés en 2014.

### Suppression des fils nus





## LA DÉMOLITION DES POSTES TOURS

À la demande des communes, le SDESM supprime chaque année des postes tours pour les remplacer par des postes bas plus performants.



**4 postes**  
ont été réceptionnés

*Gouaix, Salins, Béton-Bazoches, Touquin*



Pour un montant de

**369 K€**



**3 opérations**

ont été lancées durant l'année  
à *Aufferville, Gastin et Lumigny-Nesles-Ormeaux*



Commune de Béton-Bazoches - Rue des lilas



## LA RÉNOVATION DES POSTES DE TRANSFORMATION

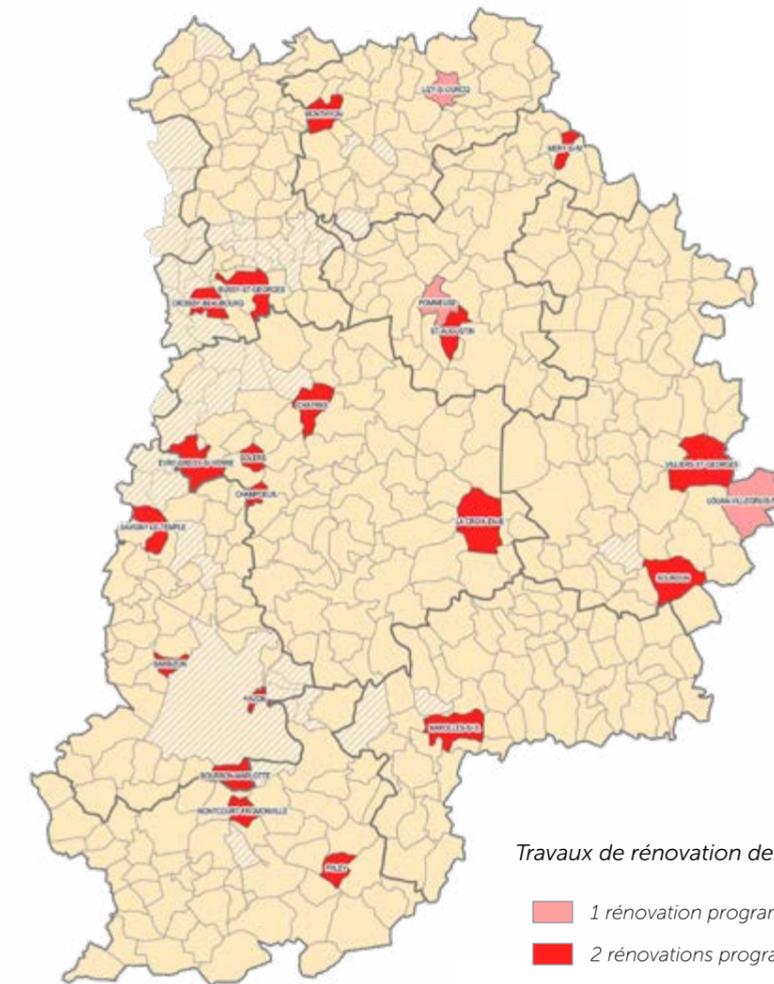
Avec 6 000 postes présents sur le territoire du SDESM, ces interventions ciblées contribuent à maintenir la fiabilité du réseau. À titre indicatif, le coût moyen d'une rénovation complète s'élève à environ 1 900 € TTC.

En 2024, **31** postes de transformation ont fait l'objet d'une rénovation pour un montant de **59 160 € TTC**.



Commune de Croissy-Beaubourg - Poste Bacchus

### Rénovation des postes sur le réseau BT/HTA



Travaux de rénovation des postes

- 1 rénovation programmée
- 2 rénovations programmées

## ⚡ LA CAMPAGNE DE POSE D'ENREGISTREURS DE TENSION

Depuis 2018, le SDESM conduit chaque année une campagne de mesure de la tension électrique au domicile d'usagers volontaires afin d'évaluer la qualité de desserte sur le réseau concédé et de prioriser d'éventuels travaux de renforcement.

Lors de la campagne 2023-2024, **99** enregistreurs ont été installés dans **33** communes.

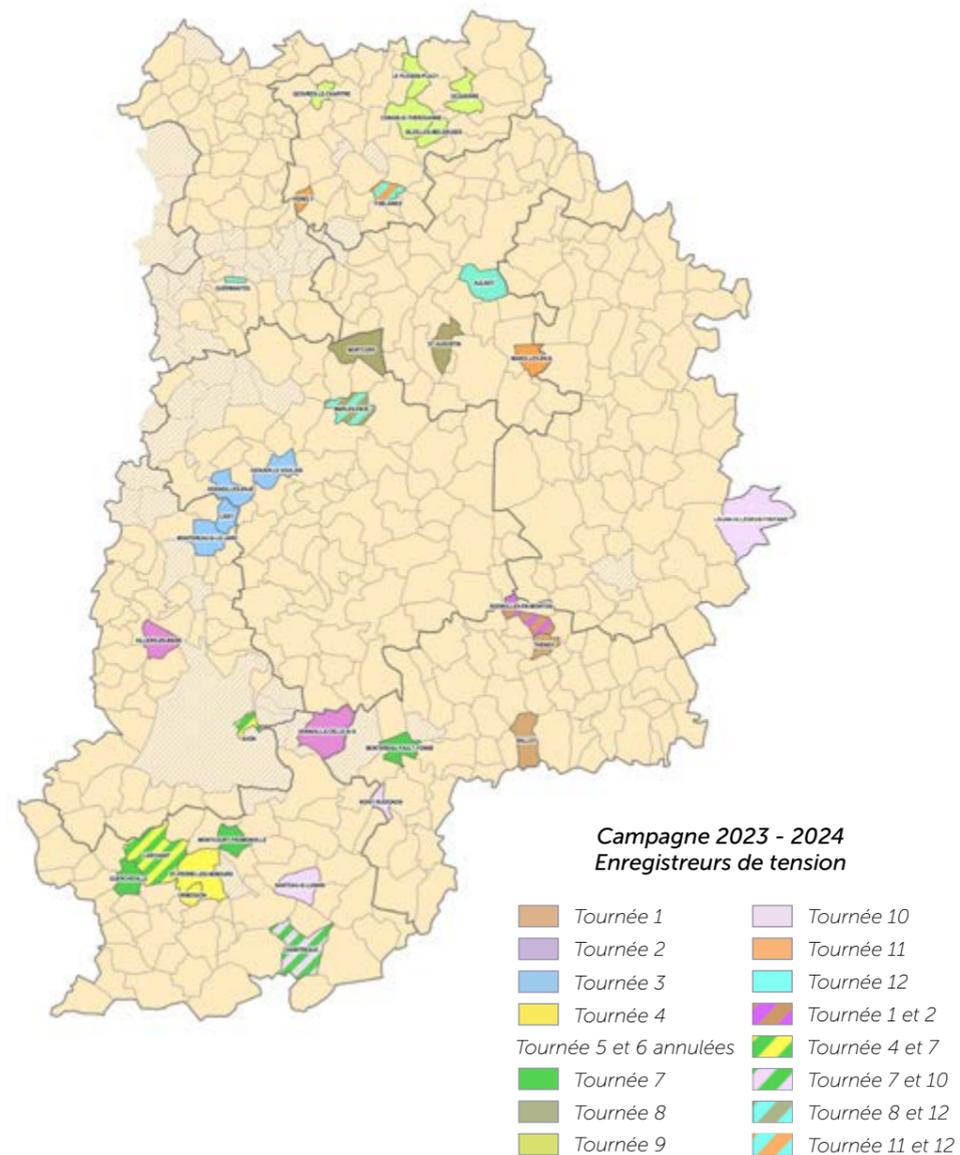
Cette septième tournée de mesures a été menée du 2 novembre 2023 au 27 mars 2024, sur la base d'une programmation de 10 tournées de 10 usagers, identifiés en lien avec les communes.

L'analyse des données a mis en évidence plusieurs cas de tension non optimale :

- 11 usagers avec une qualité de tension jugée moyenne,
- 11 usagers avec une qualité mauvaise,
- 7 usagers avec une qualité hors standard qualité (non conforme aux normes en vigueur).

Ces résultats ont été transmis à Enedis, avec une demande de prise en compte spécifique des cas les plus critiques (qualité mauvaise ou hors standard) et d'un retour sur les mesures correctives envisagées.

Répartition des tournées 2023 / 2024



# Les enfouissements de réseaux

À la demande des communes, le SDESM assure à la fois la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des projets d'enfouissement. Chaque opération prend en compte l'ensemble des réseaux aériens présents sur le périmètre concerné : moyenne et basse tension, éclairage public, télécommunications cuivre et fibre optique.

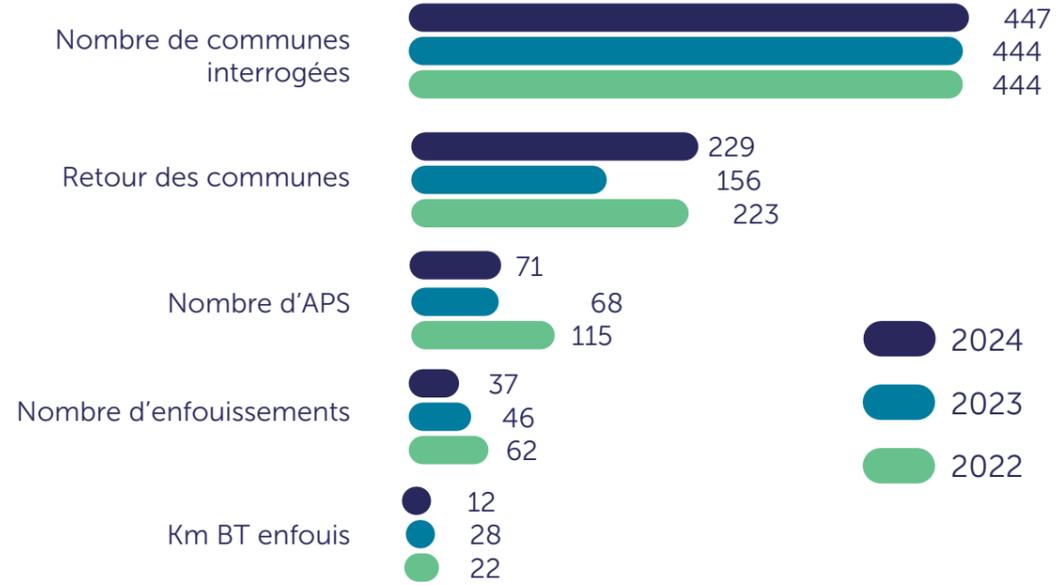


**Michel GARD**

**Vice-président**  
Chargé du suivi des travaux sur le réseau électrique basse tension

“ **37 nouvelles opérations d'enfouissement ont été engagées, représentant 12 km de réseau basse tension pour près de 8 millions d'euros. Le SDESM a également structuré davantage son action avec un nouveau marché dédié à la détection des réseaux et un dispositif de contrôle qualité élargi, pour consolider les bonnes pratiques sur l'ensemble des chantiers.** ”

**Évolution du nombre de projets**



**37 opérations** d'enfouissement lancées

**8 M€** d'études et travaux tous réseaux

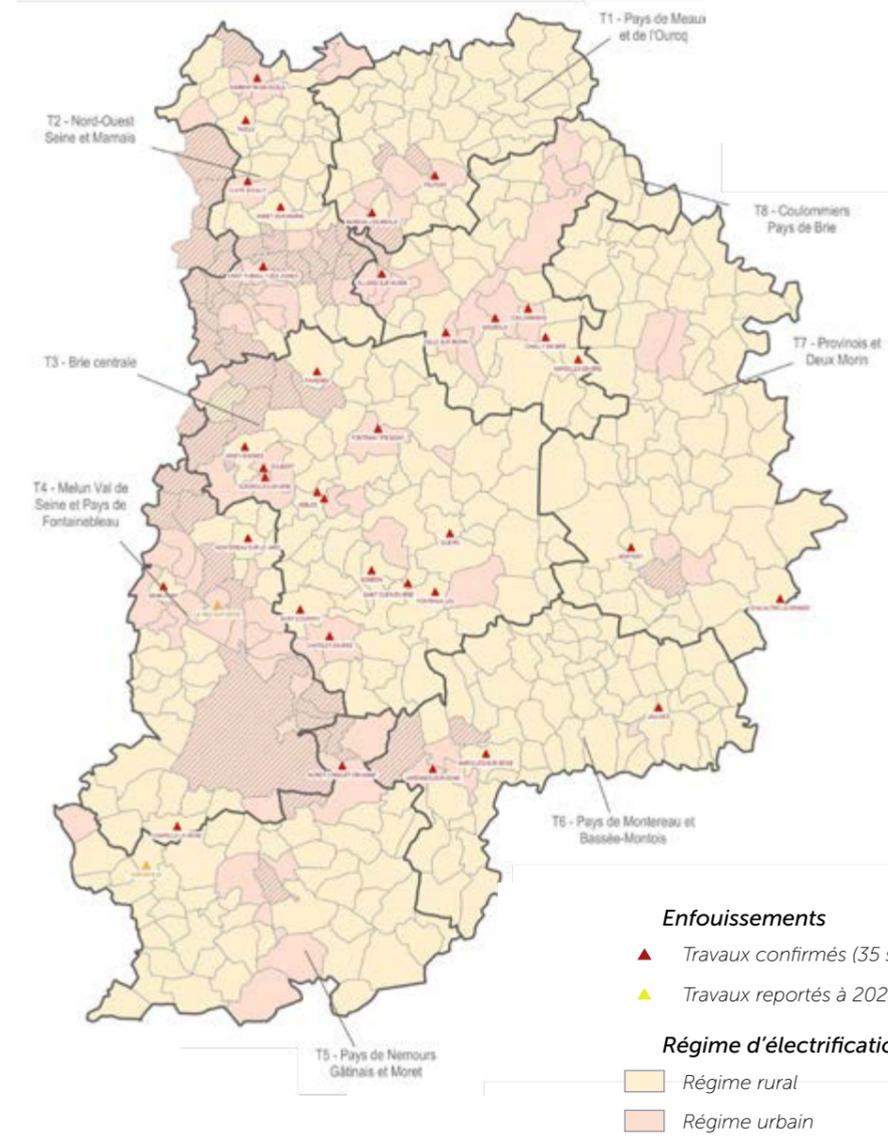
**12 km** de réseau Basse Tension (BT) enfouis

**71** APS\* effectués

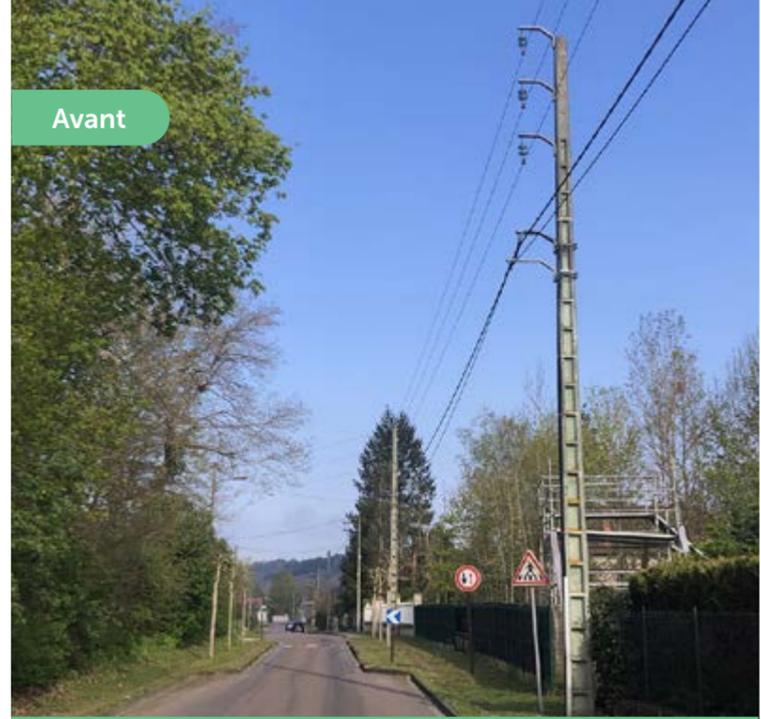
**42** APS validés  
\* APS : Avant-Projet Sommaire

**1 extension BT** pour le raccordement d'un d'équipement communal

**Travaux d'enfouissement**



Avant



Commune de Larchant - Avenue Jacques Louis Dumesnils

Après



# Les points clés de l'année 2024

## UN NOUVEAU MARCHÉ POUR LA DÉTECTION ET LE GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX

Le SDESM a élaboré un marché pour répondre aux obligations réglementaires liées à la connaissance des réseaux. Notifié le 15 juillet 2024, pour une durée d'un an renouvelable 3 fois, ce marché attribué à l'entreprise Nat Réseaux est structuré en 2 lots : détection/marquage-piquetage et relevés topographiques.

## AVANCEMENT DU CÂBLAGE DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

En 2024, le SDESM a réalisé le câblage cuivre et fibre Orange sur 100 % des projets d'enfouissement. Le câblage fibre de l'opérateur XP Fibre est assuré sur 70 % des opérations en zones RIP (dans le cadre de la délégation de service public de Seine-et-Marne Numérique) et en zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) où le déploiement relève de l'initiative privée.

## RENFORCEMENT DU CONTRÔLE QUALITÉ DES CHANTIERS

Des binômes internes de chargés d'affaires ont été constitués pour harmoniser le suivi des opérations. Parallèlement, un prestataire externe a réalisé des contrôles inopinés sur 16 chantiers du programme 2024. Ces audits ont mis en lumière quelques points d'amélioration, notamment sur le respect de certaines ouvertures de tranchées, la traçabilité des matériaux recyclés et la présence du compte-rendu de marquage-piquetage sur chantier.



# L'éclairage public

Le SDESM accompagne les communes dans la réalisation d'installations d'éclairage public, ainsi que dans l'exploitation et la gestion énergétique de leur parc. Depuis 2020, l'ensemble des points lumineux créés ou remplacés sont équipés en LED.



**Didier FENOUILLET**

**Vice-président**  
Chargé de l'éclairage public et du développement de la Smart City

« Grâce au soutien renouvelé de l'État et de la Région Île-de-France, le SDESM a mobilisé en 2024 plus de 1,7 million d'euros de subventions pour accompagner la modernisation de l'éclairage public. Ainsi, 4 219 points lumineux ont été remplacés par des équipements LED, dont 59 mâts solaires, générant jusqu'à 80 % d'économies d'énergie pour les communes concernées. »

**67 659** points géolocalisés  
dont 39 % équipés en LED



**6** entreprises exploitantes  
(Bir, Eiffage, Satelec, Bouygues, Help et Spie).

## LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION

Le SDESM accompagne les communes dans la gestion et l'entretien de leurs installations d'éclairage public à travers un marché de maintenance comprenant l'entretien préventif et curatif, la gestion des déclarations de travaux et d'intention de commencement de travaux (DT/DICT), une astreinte 24h/24 et 7j/7, des visites préventives, un rapport annuel, ainsi que l'option performance énergétique.

Pour les communes dont il perçoit la part communale de la TICFE, le SDESM subventionne 75 % du montant HT des prestations (hors options).

Afin de faciliter le suivi des installations, le SDESM met gratuitement à disposition des communes adhérentes un outil de GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur). L'application SAGA, développée par Roch Service, permet de déclarer des pannes et de consulter les données du patrimoine d'éclairage. Elle est accessible gratuitement sur ordinateur et via l'application mobile SAGA mobile V2 (disponible sur l'AppStore et le PlayStore).



**375** communes adhèrent  
au marché de maintenance

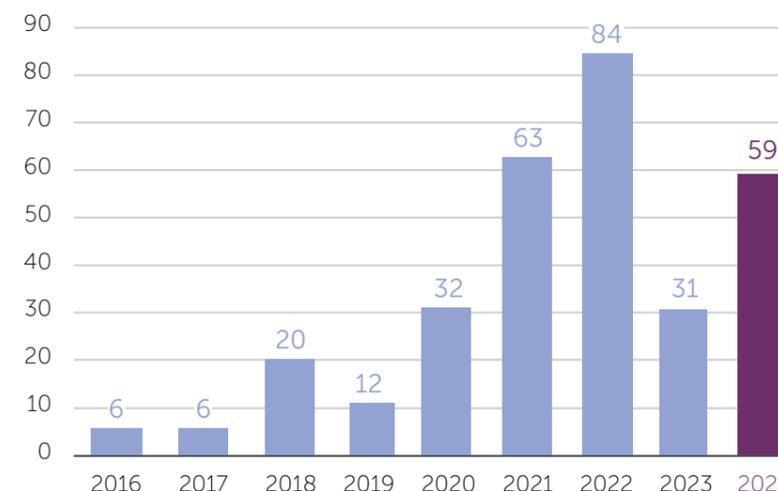


**768 800 €**  
Montant des subventions

## LES TRAVAUX

Conformément à sa charte d'éclairage public et fort de son expertise technique ainsi que de ses dispositifs d'aides financières, le SDESM assure, en tant que maître d'ouvrage délégué, la réalisation des travaux pour les communes, en s'appuyant sur un accord-cadre travaux.

### Éclairage autonome solaire de 2014 à 2024



**4 219** points lumineux  
créés ou remplacés



**59** mâts solaire



**1 746 346 €**  
HT de subventions



**87** communes  
bénéficiaires



**47** armoires  
rénovées



**1** mise en  
lumière d'église



**186** détecteurs  
communicants

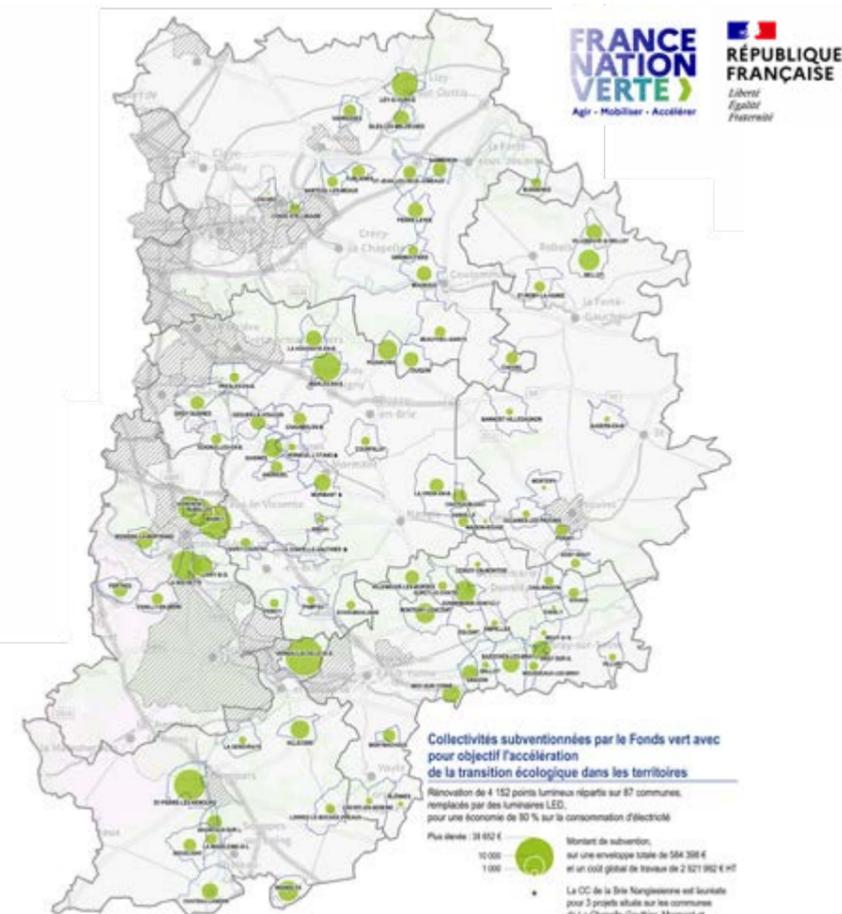
## PROLONGATION DU DISPOSITIF LUM'ACTE

En 2024, le SDESM a été à nouveau lauréat du dispositif national LUM'ACTE porté par la FNCCR, pour un montant total de 25 950 €. Cette aide soutient deux actions complémentaires : l'expérimentation menée par le Cerema sur l'impact de l'éclairage public sur la biodiversité nocturne, en particulier les chauve-souris (5000 €) et la production d'orthophotographies nocturnes par le service SIG du SDESM (20 950 €).

## DES AIDES FINANCIÈRES POUR ACCOMPAGNER LES RÉNOVATIONS

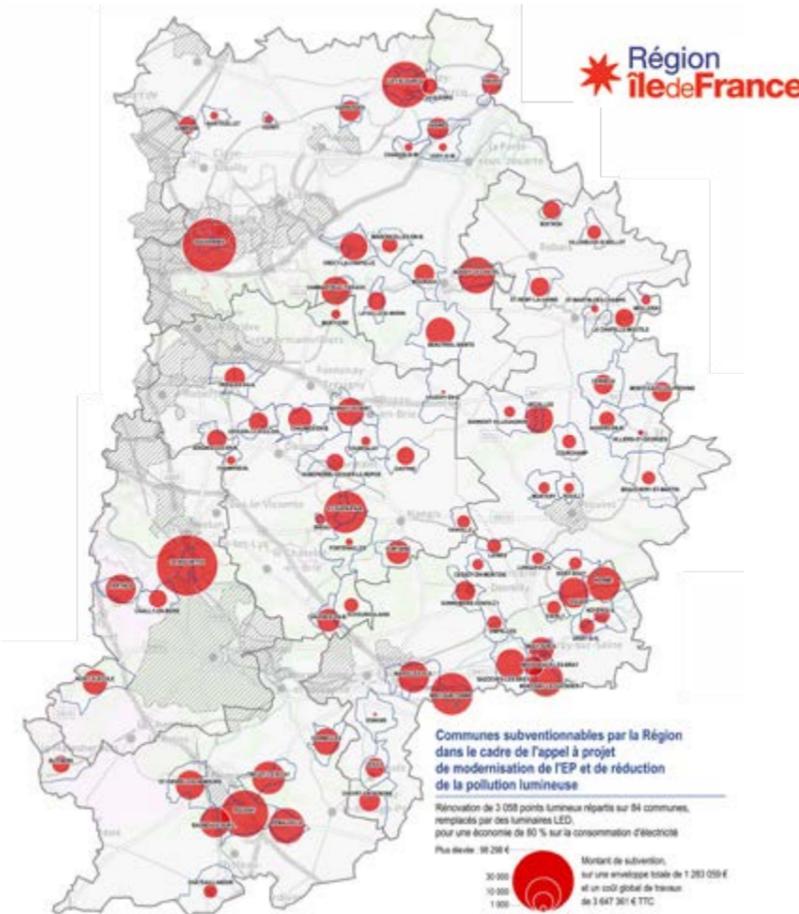
En 2024, le SDESM a porté des dossiers de demande de subventions auprès de l'État et de la Région Île-de-France pour les projets de rénovation de l'éclairage public. Ces subventions ont permis la modernisation de **4 152** points lumineux, avec un gain énergétique de 80 %.

Communes financées par l'État



Le SDESM a obtenu **584 398 €** d'aides de l'État pour 87 communes, soit 20 % du coût HT des travaux.

Communes financées par la Région Île-de-France

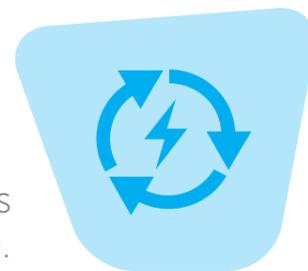


Le SDESM a obtenu **1 160 948 €** d'aides régionales pour les mêmes 87 communes, représentant 40 % du coût HT des travaux.



# La transition énergétique

Depuis 10 ans, le SDESM accompagne les communes dans leurs démarches de réduction des consommations d'énergie et de transition vers des sources d'énergies décarbonées. Cet engagement se traduit par des actions concrètes menées dans plusieurs domaines clés : la performance énergétique des bâtiments publics, le développement des énergies renouvelables, la planification territoriale, ainsi que la promotion de la mobilité décarbonée.



## La performance énergétique des bâtiments publics

### LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Les évolutions réglementaires (décret tertiaire, décret BACS, et norme sur la qualité de l'air) poussent à apporter des conseils plus précis et ciblés afin d'accompagner les collectivités qui en font la demande. Le SDESM s'est équipé de capteurs supplémentaires en 2024 afin de pouvoir réaliser plus régulièrement des campagnes de mesures de température et de qualité de l'air sur les bâtiments publics des collectivités accompagnées. Un marché en centrale d'achats portant sur plusieurs missions d'études énergétiques sera opérationnel début 2025. Les adhérents du SDESM, et en particulier les communes qui ne sont pas accompagnées par un CEP, pourront ainsi commander différentes prestations d'études, comme des audits énergétiques.

 **43** communes et EPCI accompagnés

 **18** conventions sont arrivées à leur terme

 **6** nouvelles communes ont bénéficié de la mission CEP

### LE PROJET EMIT (EXPLOITATION MAINTENANCE DES INSTALLATIONS THERMIQUES)

Lancés en 2021 par le SDESM et le SEY78, le groupement de commandes EMIT pour l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation des bâtiments publics rassemblait, en 2024, 11 collectivités seine et marnaises, couvrant 50 bâtiments sous contrat. Le SDESM a maintenu une participation financière de 50 % du coût de la prestation P2 (entretien courant) du contrat de maintenance pour ses adhérents. Le groupement de commandes prendra fin en septembre 2025 et ne sera pas reconduit, marquant la fin de cette coopération.

## Les énergies renouvelables

Le SDESM assure l'accompagnement des adhérents pour leurs projets de chaleur renouvelable ou leurs projets photovoltaïques.

En matière de chaleur renouvelable, le SDESM peut intervenir à deux titres :

- En tant qu'autorité compétente pour l'étude, la conception, la création et l'exploitation de réseaux de chaleur (transfert de compétence de la commune vers le syndicat) ;
- En tant que mandataire de l'ADEME pour l'instruction et le versement des aides issues du Fonds chaleur, par le biais du Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRt).

### LE CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE TERRITORIAL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, au travers du Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRt), le SDESM gère et anime le Fonds Chaleur sur son territoire pour le compte de l'ADEME. En 2024, le CCRt du SDESM a permis le financement de **14 études de faisabilité**, toute sur la géothermie, pour un montant total de plus de **98 000 €**. 9 études concernent un site unique, 5 analysent également les possibilités de création d'un réseau de chaleur.

Afin de faciliter cette phase de définition du projet, le SDESM propose à ses adhérents de bénéficier d'un marché en centrale d'achats spécifique aux études de faisabilité de chaleur renouvelable. 14 communes ont ainsi commandé des prestations en 2024 auprès du bureau d'études Inddigo sélectionné par le SDESM.



Philippe  
**BAPTIST**

**Vice-président**

Chargé des relations avec les opérateurs de communications électroniques et du développement des réseaux de chaleur et de froid

“ Grâce au soutien du Fonds Chaleur, 14 études de faisabilité centrées sur la géothermie ont été financées pour un montant de 98 000 euros. Notre ambition reste la même : rendre chaque projet de chaleur renouvelable plus simple, plus lisible et plus accessible. ”

## ETUDES DE FAISABILITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX DE CHALEUR

Lancée en 2023, l'étude, réalisée en lien avec la commune d'Avon, la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau et le syndicat de copropriété du réseau privé existant sur la commune, s'est poursuivie en 2024. Cependant, l'analyse des caractéristiques du sous-sol a conduit à étudier d'autres sources de chaleur renouvelable.

Également démarrée en 2023, l'étude pour la commune de La Rochette arrivait à sa finalisation fin 2024. Toutefois, des perspectives nouvelles, en lien avec le développement du réseau de chaleur de Dammarie-les-Lys, ont conduit à prolonger l'étude sur le début de l'année 2025.

## RÉSEAU DE CHALEUR À LIZY-SUR-OURCQ

Le taux de biomasse en 2024 est de 76,3%, soit une progression de 13% du taux d'énergies renouvelables (EnR) par rapport à 2023. Ce qui correspond à une production de chaleur renouvelable de 2 074 MWh PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) sur un total produit de 2 717 MWh PCI.

En 2024, **2 439,5 MWh ont été livrés aux consommateurs**, soit un rendement de 89,8%, en baisse par rapport à 2023 (93,03%). Ceci s'explique par la production de chaleur en été pour alimenter un faible besoin en eau chaude sanitaire, à la suite du raccordement du bâtiment du SDIS fin 2023. Cela a pour effet d'augmenter le taux d'EnR tout en dégradant les rendements sur les mois de juin à septembre.

Le titulaire de la DSP, Lizynergie Renouvelable, continue sa prospection pour raccorder de potentiels nouveaux clients en 2025, afin d'équilibrer ses résultats d'exploitation et de se rapprocher de la puissance cible définie dans le contrat de délégation.

## PHOTOVOLTAÏQUE



Le SDESM réalise des études de pré-faisabilité photovoltaïque (PV) à la demande des communes, gratuitement. Depuis juin 2023, le SDESM est également le référent 77 (périmètre de ses communes adhérentes) pour le réseau Les Générateurs, piloté par l'ADEME.

En 2024, **18 communes** ont sollicité le SDESM pour être conseillées et potentiellement examiner un ou des projets photovoltaïques : 8 avaient besoin d'un conseil ponctuel et 10 ont souhaité disposer d'une étude de pré-faisabilité sur un ou plusieurs sites de leur patrimoine (bâtiment, parking ou parcelle publique).



**Bernadette  
BEAUVAIS**

**Vice-présidente**  
Chargée du développement des technologies innovantes de gaz et d'électricité renouvelables

**« Grâce à notre rôle de référent pour le réseau Les Générateurs en Seine-et-Marne et à nos études de pré-faisabilité, nous aidons concrètement les collectivités à franchir le pas vers le photovoltaïque avec une vision claire des enjeux. »**

# La planification et la coordination territoriale

## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le SDESM a accompagné 9 EPCI seine-et-marnais dans l'élaboration de leur PCAET, dont 8 ont été adoptés entre 2021 et 2023.

En 2024, la CA Coulommiers de Pays de Brie a réalisé les étapes de validation réglementaire de son PCAET, pour aboutir à son adoption début 2025.

Grâce à ses missions en matière d'éclairage public, de rénovation du patrimoine bâti, d'énergies renouvelables ou encore de mobilité électrique, le SDESM reste un partenaire clé des EPCI pour la réalisation et le suivi des actions de leurs PCAET.



**Jacques  
DELPORTE**

**Vice-président**  
Chargé du suivi des PCAET et du développement de l'hydrogène décarboné

**« Avec bientôt 9 PCAET adoptés, le SDESM continue d'être un partenaire clé des EPCI, en mobilisant l'ensemble de ses compétences pour transformer les objectifs stratégiques en actions concrètes sur le terrain. »**

## LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP) « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »

Le SDESM a réuni la CCP « Transition énergétique » le 22 mai 2024 autour d'une présentation de l'étude « Collectivités locales : comment financer l'accélération des investissements climat ? » menée par I4CE et La Banque Postale. Cette matinale a réuni près de 60 personnes et s'est poursuivie l'après-midi avec le lancement du réseau des chargés de mission PCAET auquel les 2/3 des EPCI de Seine-et-Marne ont participé. Cette première réunion a permis de définir l'organisation et les axes de travail de ce réseau, coordonné par la DDT 77, le Département de Seine-et-Marne et le SDESM, dans le cadre de la feuille de route de la Communauté Départementale pour la Transition Énergétique (CDTE 77).

Le 9 septembre 2024, une « CCP flash » (en distanciel) a permis de présenter aux chargés de mission PCAET l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la FNCCR et Efficacity pour accompagner les démarches de planification climat-énergie. Un tiers des EPCI était représenté.

Un webinaire sur le Plan d'Action pour la Qualité de l'Air (PAQA) a été organisé le 10 décembre 2024, avec une présentation de ce nouvel exercice réglementaire assurée par la DRIEAT. Il a réuni plus de la moitié des EPCI de Seine-et-Marne.

# La mobilité décarbonée

Le SDESM poursuit le développement de solutions de mobilité durable, à travers la gestion de son réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques Ecocharge77 et sa participation à l'animation du club CapBioGNV.

## MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : LE RÉSEAU ECOCHARGE77

En 2024, grâce au marché attribué à Bouygues Energies Services / Equans pour la fourniture et l'installation de bornes, le SDESM a poursuivi le déploiement de son réseau selon les objectifs fixés par son Schéma Directeur des IRVE.

**494** points de charges  soit **247** bornes 

- 132 points de charges mis en service
- 66 bornes de recharges installées
- 34 bornes 22 kW AC
- 30 bornes 24 kW DC
- 2 bornes 100 kW DC

Consultez notre SDIRVE sur [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr) en scannant le QR code



**55 633** recharges enregistrées.

**23 556** recharges d'utilisateurs utilisant le badge Ecocharge77

**11 328** recharges d'utilisateurs utilisant l'appli mobile Ecocharge77



Jacques **ILLIEN**

**Vice-président**  
Chargé de la mobilité électrique et du développement des carburants propres

“ **Le réseau Ecocharge77 a encore franchi un cap avec 132 nouveaux points de charge mis en service. Avec un taux de disponibilité moyen de 97 % et plus de 6 000 recharges mensuelles atteintes en décembre, le SDESM confirme son rôle moteur pour une mobilité électrique accessible, fiable et durable en Seine-et-Marne.** ”



**+ 6%** du nombre de recharges entre 2023 et 2024



## MAINTENANCE ET PERFORMANCE DU RÉSEAU

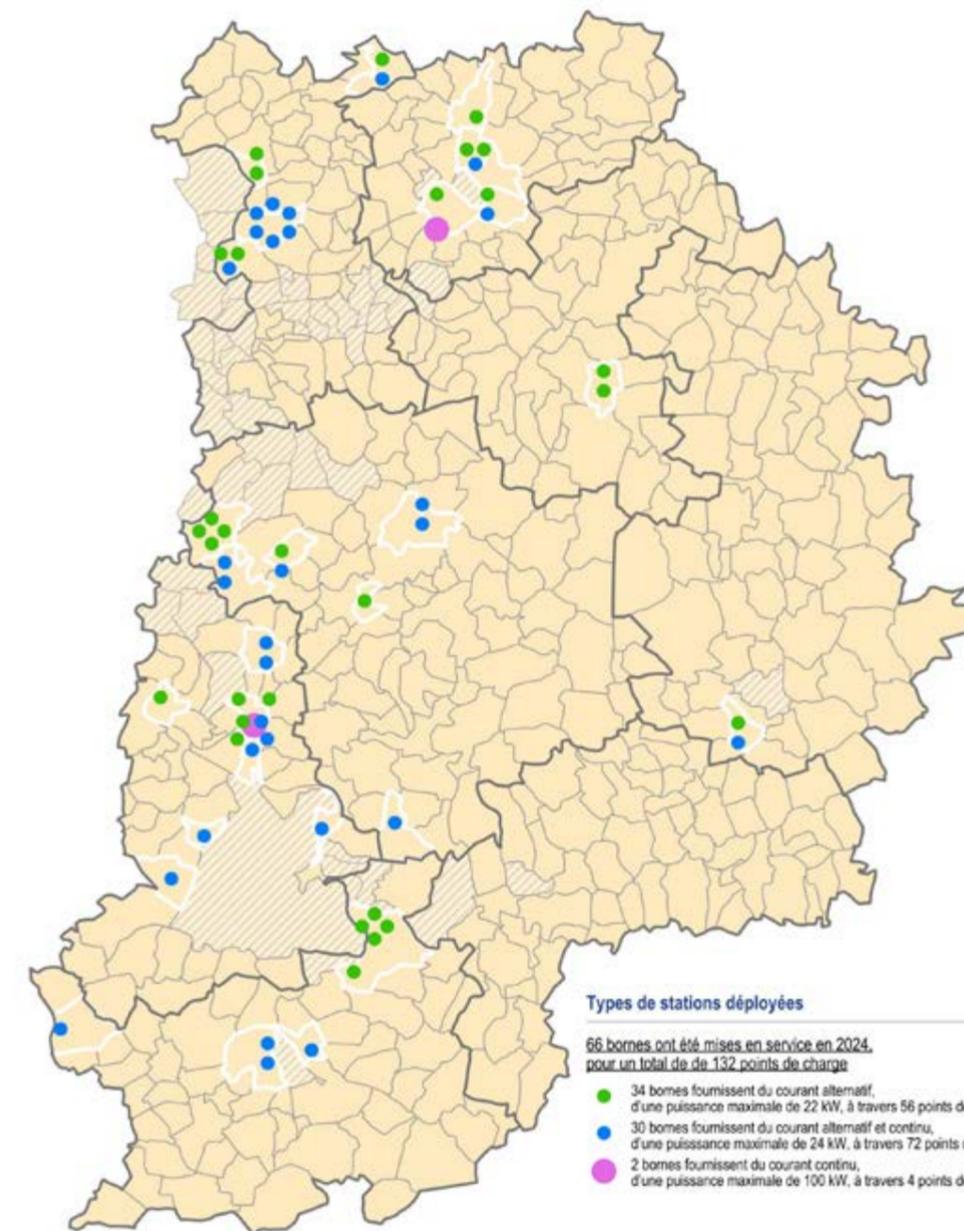
100 opérations de maintenance curative cumulées ont été réalisées en 2024 dont 12 au titre de la garantie matérielle des nouvelles bornes déployées.

Cette hausse par rapport à l'année 2023 s'explique par plusieurs facteurs :

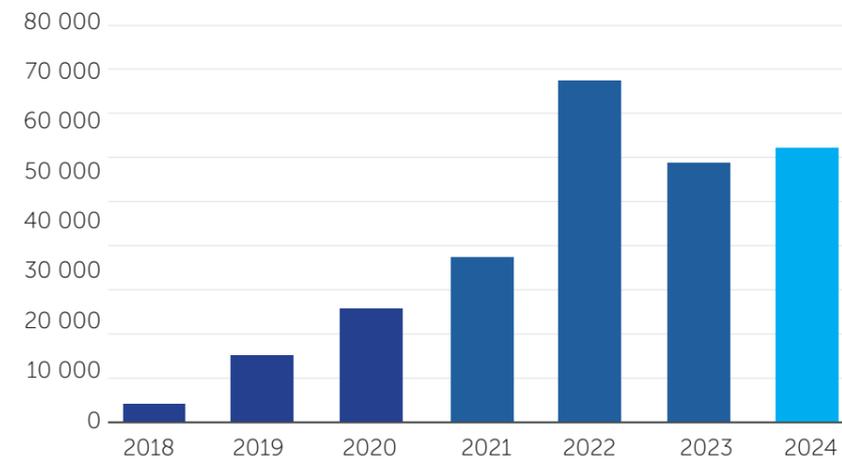
- Inondations sur plusieurs communes liées aux fortes intempéries observées sur l'année
- Hausse du nombre de recharge
- Ancienneté de certaines bornes de recharge

Les consommations d'électricité se sont quant à elles stabilisées par rapport à 2023, passant de 1168 MWh à 1155 MWh, soit une baisse du nombre de kWh délivré par recharge.

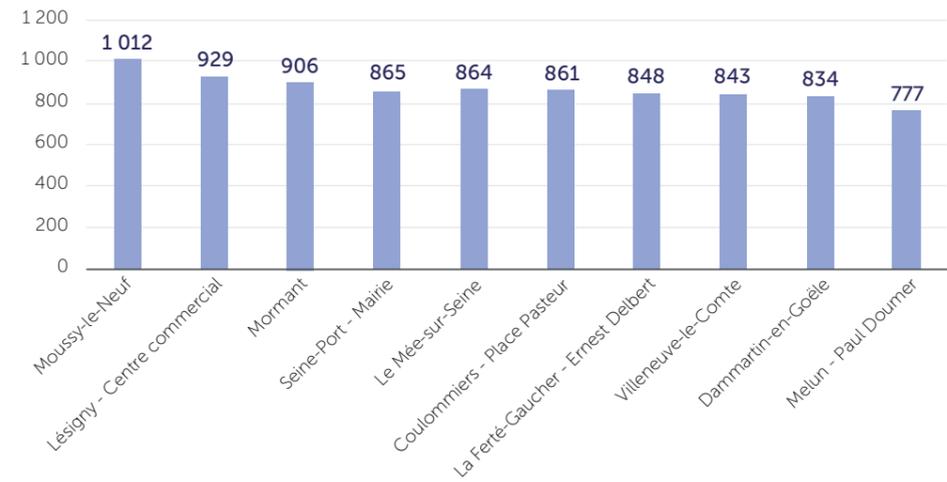
Le taux de disponibilité moyen du parc, se situe à 97% sur l'année 2024 dans le prolongement des années précédentes, marquant l'effort engagé par le SDESM pour garantir un taux de disponibilité supérieur à 95%.



Nombre de recharges facturables par an



TOP 10 du nombre de recharges



LE BIOGNV

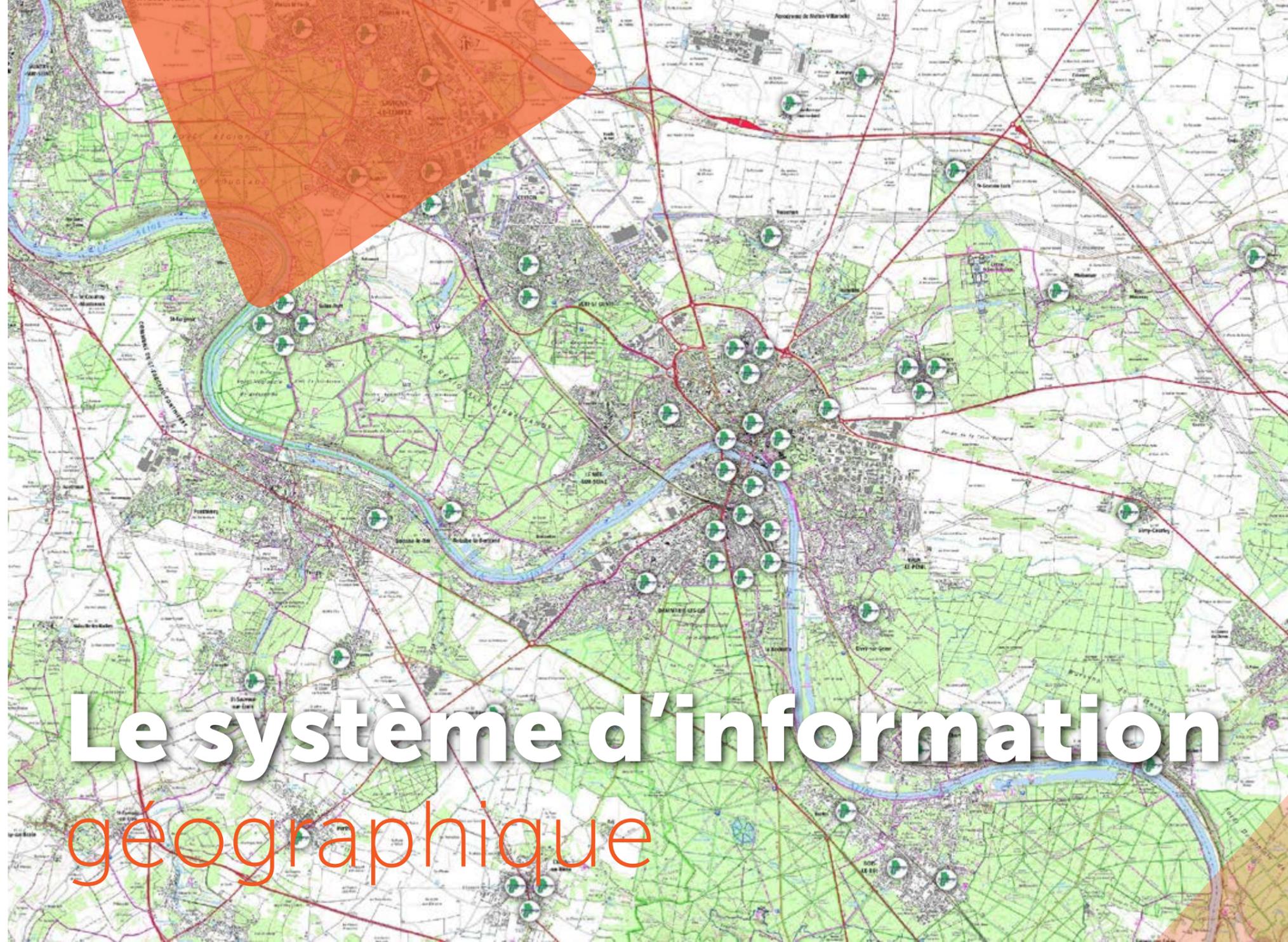


Le SDESM a poursuivi en 2024 son engagement auprès de ses partenaires (le Département de Seine-et-Marne, GRDF et GRTgaz) pour promouvoir l'utilisation du bioGNV en Seine-et-Marne et faciliter la création de nouvelles stations bioGNV.

Au début de l'été 2024, le club CapBioGNV a présenté un bilan soulignant les avancées positives avec notamment l'attribution de l'AMI de développement d'une station bioGNV sur Moret Seine et Loing dont les travaux débuteront au cours de l'année 2025.



# Le système d'information géographique



Le SDESM met à disposition de ses adhérents et partenaires un portail collaboratif permettant de consulter une large palette de données géolocalisées : réseaux de distribution d'énergie, travaux d'enfouissement, potentiels énergétiques, périmètres réglementaires, référentiels, etc. Ce portail, accessible sous convention, renforce la connaissance territoriale des communes, EPCI et associations utilisatrices.



**Christophe  
MARTINET**

**Vice-président**  
Chargé du SIG et de la stratégie Open Data

« Avec 19 000 consultations et près de 1 600 connexions mensuelles, le portail SIG du SDESM est un outil stratégique pour les communes. L'intégration de nouvelles données comme les consommations de chaleur ou les périmètres réglementaires renforce sa valeur ajoutée dans la transition énergétique. »



**19 086** consultations  
à l'année



**10** conventions signées



**286** conventions actives



**1 590** connexions par mois  
en moyenne provenant de **167**  
visiteurs différents

## LES DÉVELOPPEMENTS DU PORTAIL SIG

En 2024, le portail SIG s'est enrichi de plusieurs nouvelles données, par intégration de données nationales et régionales :

- Les consommations annuelles de chaleur et de froid des secteurs résidentiel et professionnel tertiaire, chiffres constitués par le Cerema et présentés à une échelle géographique infracommunale,
- Les sites producteurs de géothermie de surface, collectés par l'ADEME et le BRGM (Bureau des Ressources Géologiques et Minières),
- Les périmètres réglementant l'installation de nouvelles unités de production de géothermie de surface, collectés par le Cerema et le BRGM.
- Les périmètres réglementaires PPRI (Plans de Prévention du Risque Inondation), mis à jour de la DDT77.

Diverses données internes au SDESM ont également été ajoutées :

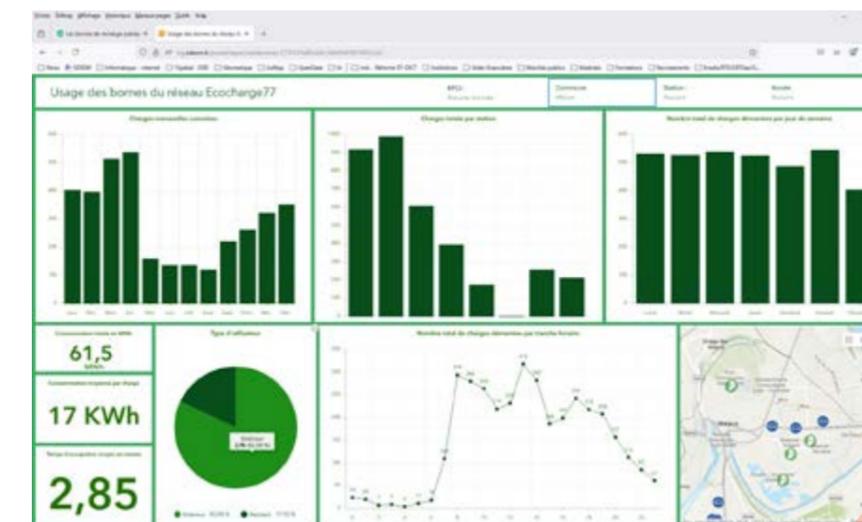
- Le plan de récolement complet de 33 opérations de travaux du SDESM récentes (enfouissements coordonnés de réseaux, programmes 2021 et 2022),
- Les dossiers SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne (programme spécifique),
- Les délaissés du réseau routier national, potentiellement convertible pour des installations de production d'énergie solaire au sol (programme spécifique pour SDESM Energies).

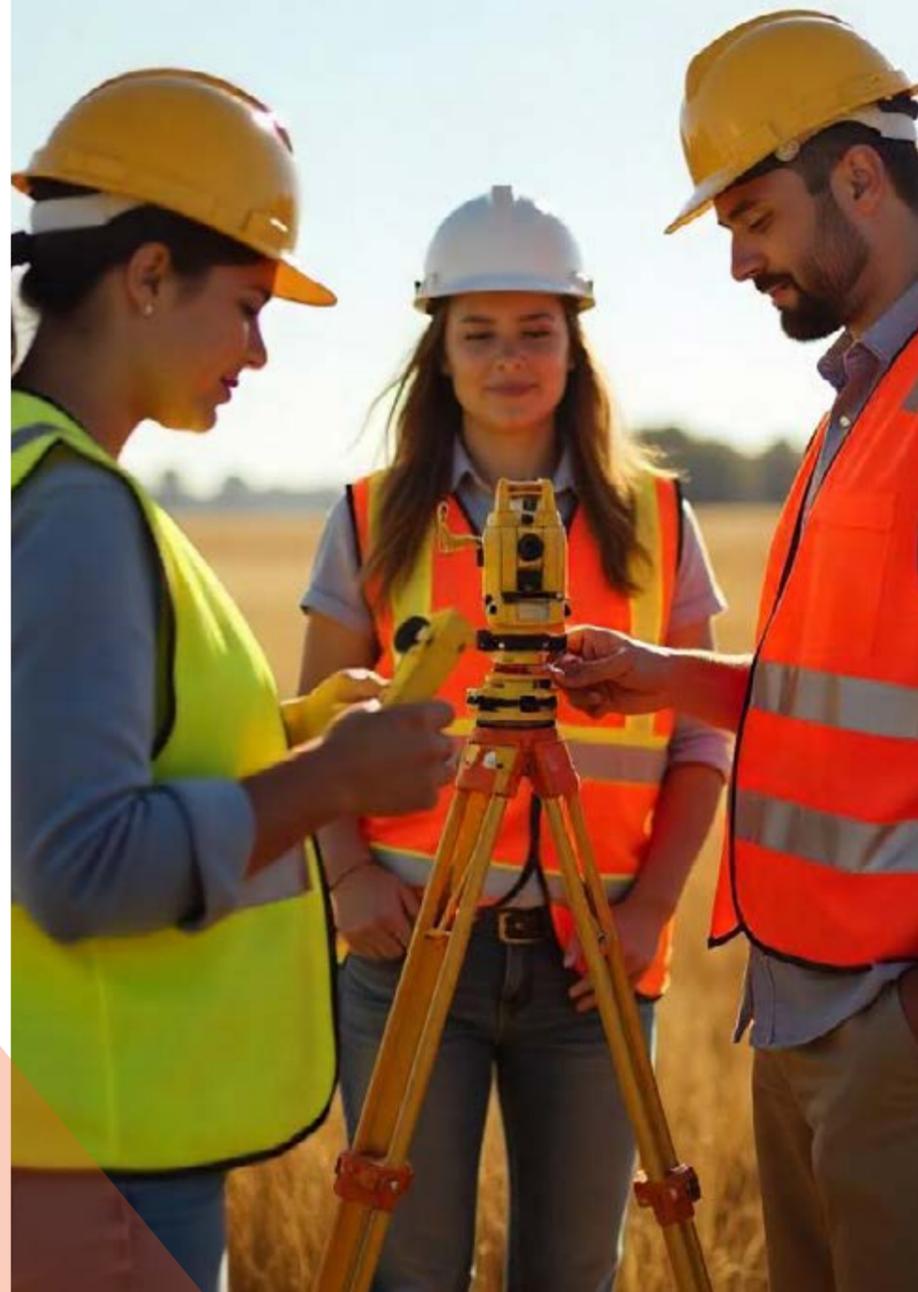
## NOUVEAUX OUTILS EN LIGNE

Le service SIG a mis en ligne 2 outils complémentaires à ArcOpole Pro, sur le thème de la mobilité électrique :

- Un « tableau de bord » (ou « Dashboard ») de l'usage des stations Ecocharge77, fonctionnant comme un « cartoviz », réservé aux utilisateurs enregistrés du portail SIG.
- Un récit cartographique (ou « Story Map »), en consultation libre, permettant à un public non initié de découvrir les enjeux de la mobilité électrique et la façon dont le SDESM met celle-ci en mouvement en Seine-et-Marne.

Ces deux créations ont recueilli plus de **400 vues**.





## L'ACCOMPAGNEMENT DES UTILISATEURS DU PORTAIL

Le service SIG a organisé 4 sessions d'assistance à la prise en main des fonctions du portail, au siège du SDESM. Ces événements ont réuni 26 agents et élus, répartis sur 16 communes et un EPCI.

Les tutoriels vidéo de présentation et d'explication du portail ont, quant à eux, totalisé **529** vues sur YouTube au cours de l'année.



Retrouvez  
l'ensemble de nos  
tutoriels ArcOpole  
Pro sur notre  
chaîne YouTube.

## LA CENTRALE D'ACHATS « LEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET DÉTECTION DE RÉSEAU »

Le SDESM redonne à ses adhérents la possibilité de commander des levés de précision sur le terrain. Par le mécanisme de la centrale d'achats, nos adhérents peuvent se mettre en conformité avec le corpus réglementaire « anti-endommagement des réseaux » (Code de l'Environnement, articles R554-1 à R554-63), préparer une opération de réfection de voirie ou simplement connaître de façon précise leur patrimoine.

Le SDESM a retenu la société NAT Réseaux pour une durée maximale de 4 ans. Le titulaire repère sur le terrain les affleurants et les éléments pérennes du corps de rue, lève les réseaux aériens et détecte les parties souterraines invisibles des réseaux, qu'ils distribuent de l'énergie ou non. Les informations collectées sont restituées sous forme de plans détaillés à l'échelle et de rapports, mais aussi sous forme de fichiers informatiques SIG. L'intégration dans ArcOpole Pro des données produites dans le contexte du marché implique la signature d'une convention SIG.

4 communes et 1 EPCI à fiscalité propre ont souscrit à la convention d'utilisation du marché en centrale d'achats (prestations en cours).



# Les achats d'énergie et les marchés publics

Le SDESM agit en tant qu'acteur de la commande publique pour ses adhérents, en pilotant des procédures mutualisées et en apportant une ingénierie juridique, administrative et technique aux collectivités. Cette action s'articule autour de deux volets : la commande publique de travaux, de fournitures et de services et le groupement d'achats d'énergie.



Claire  
**CAMIN**

**Vice-présidente**  
Chargée de la commande  
publique durable

## LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2024, le développement de la centrale d'achats du SDESM a permis d'élargir et d'enrichir la carte de marchés mutualisés proposés à ses adhérents. Cette offre est désormais composée de 4 marchés :

- Acquisition et installation de bornes de recharges pour véhicules électriques
- Études de chaleur thermiques renouvelables
- Détection et géoréférencement des réseaux et levé de fond de plan sur différents territoires en Seine-et-Marne
- Études de performances énergétiques et photovoltaïques (notifié en 2025)

**83** actes d'achat enregistrés hors procédure de marché en raison de leur montant

**4** marchés à procédure adaptée

**2** appels d'offres ouverts

**6** de ces procédures lancées en 2024 par le SDESM ont fait l'objet d'au moins un critère d'attribution ou d'une condition d'exécution à caractère environnemental

**1** marché à procédure adaptée sans publicité ni mise en concurrence

**1** procédure de marché déclarée sans suite pour motif d'intérêt général

**1** procédure de délégation de service public infructueuse

“**Le SDESM a encore renforcé son rôle d'acteur de la commande publique en développant sa centrale d'achats et en accompagnant ses adhérents sur des nouvelles procédures spécialisées et exigeantes. De nouveaux marchés mutualisés ont notamment vu le jour pour faciliter le recours aux énergies renouvelables.**”

# Le groupement de commandes gaz et électricité

## ÉLECTRICITÉ

Un nouvel accord-cadre de fourniture d'électricité a été conclu pour les années 2025-2028, ainsi qu'un premier marché subséquent. Une collecte des besoins des membres du groupement de commandes a été effectuée au début de l'année 2024, en amont du lancement de l'appel d'offres.

La société Total Energies a été désignée titulaire du marché subséquent pour une durée de deux ans.



**312** adhérents  
au marché électrique



**132 GWh**  
consommés



**94,73 € HTT/MWh**  
Prix moyen (Hors dispositif  
de réduction tarifaire)

## GAZ

Le premier marché subséquent a été attribué à la société EDF courant 2023 et est entré en vigueur le 1er janvier 2024 pour une durée de deux ans.

En raison de différents dysfonctionnements internes, dont l'implémentation d'un nouveau logiciel de facturation, EDF a rencontré de graves retards dans la mise en œuvre de la facturation des membres du groupement de commandes. En outre, la flexibilité du marché ayant été atteinte, certains membres ont rencontré des difficultés pour rattacher ou transférer leurs nouveaux compteurs. Le SDESM est resté extrêmement vigilant sur ces manquements, en intervenant régulièrement auprès de la Direction commerciale régionale d'EDF.



**197** adhérents  
au marché gaz



**119 GWh**  
consommés



**56,79 € HTT/MWh**  
Prix moyen en gaz

# Les finances et les ressources humaines



## Budget 2024



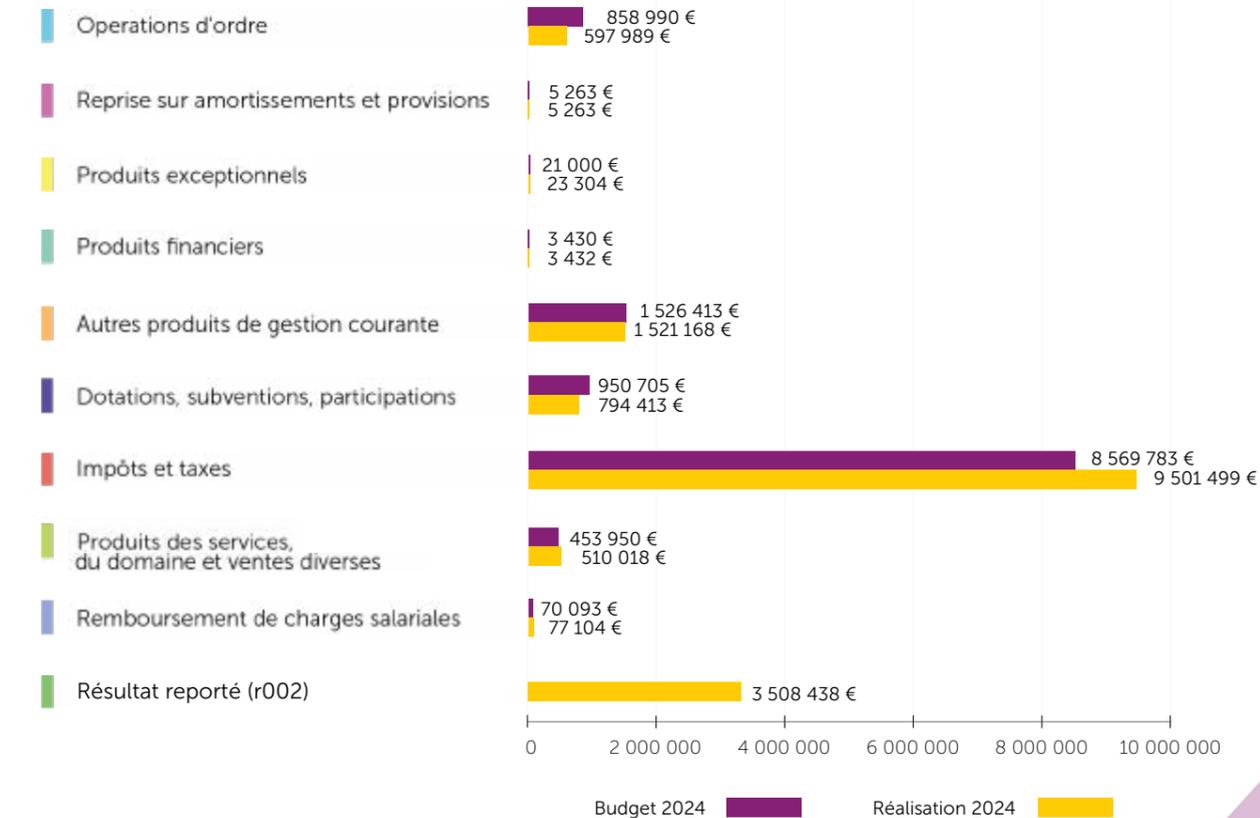
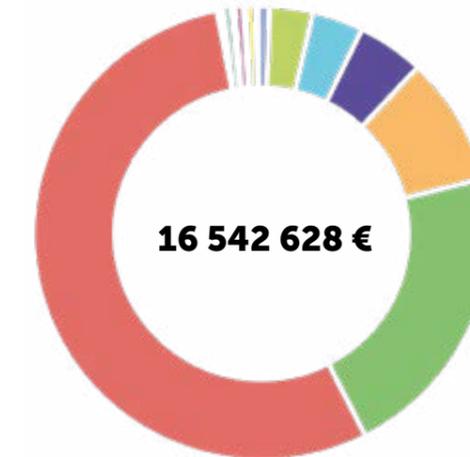
### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La principale ressource du SDESM est le produit de la part communale de la TICFE qui s'élève à 9 501 499 €.

Section de fonctionnement - Recettes

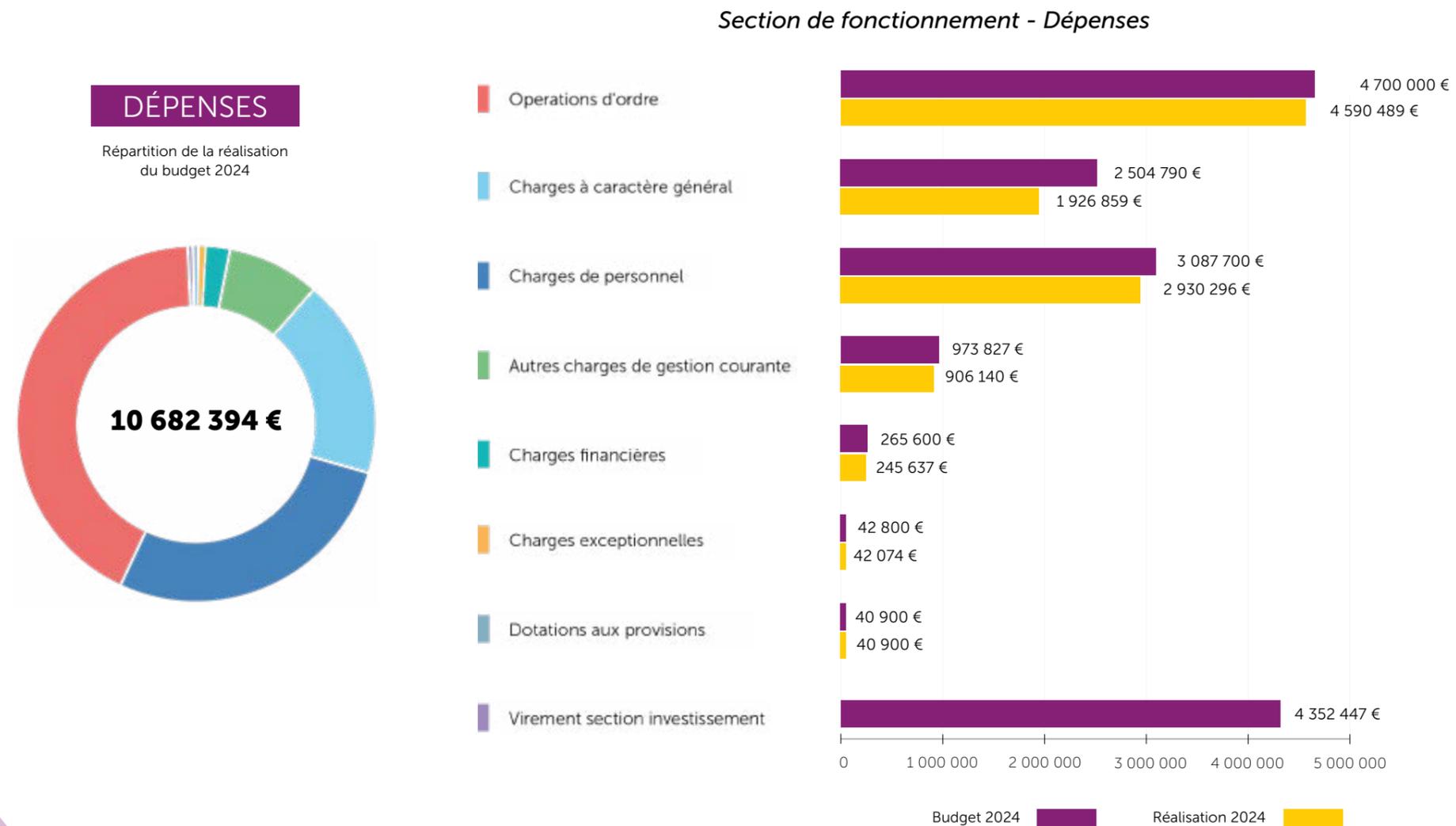
#### RECETTES

Répartition de la réalisation du budget 2024



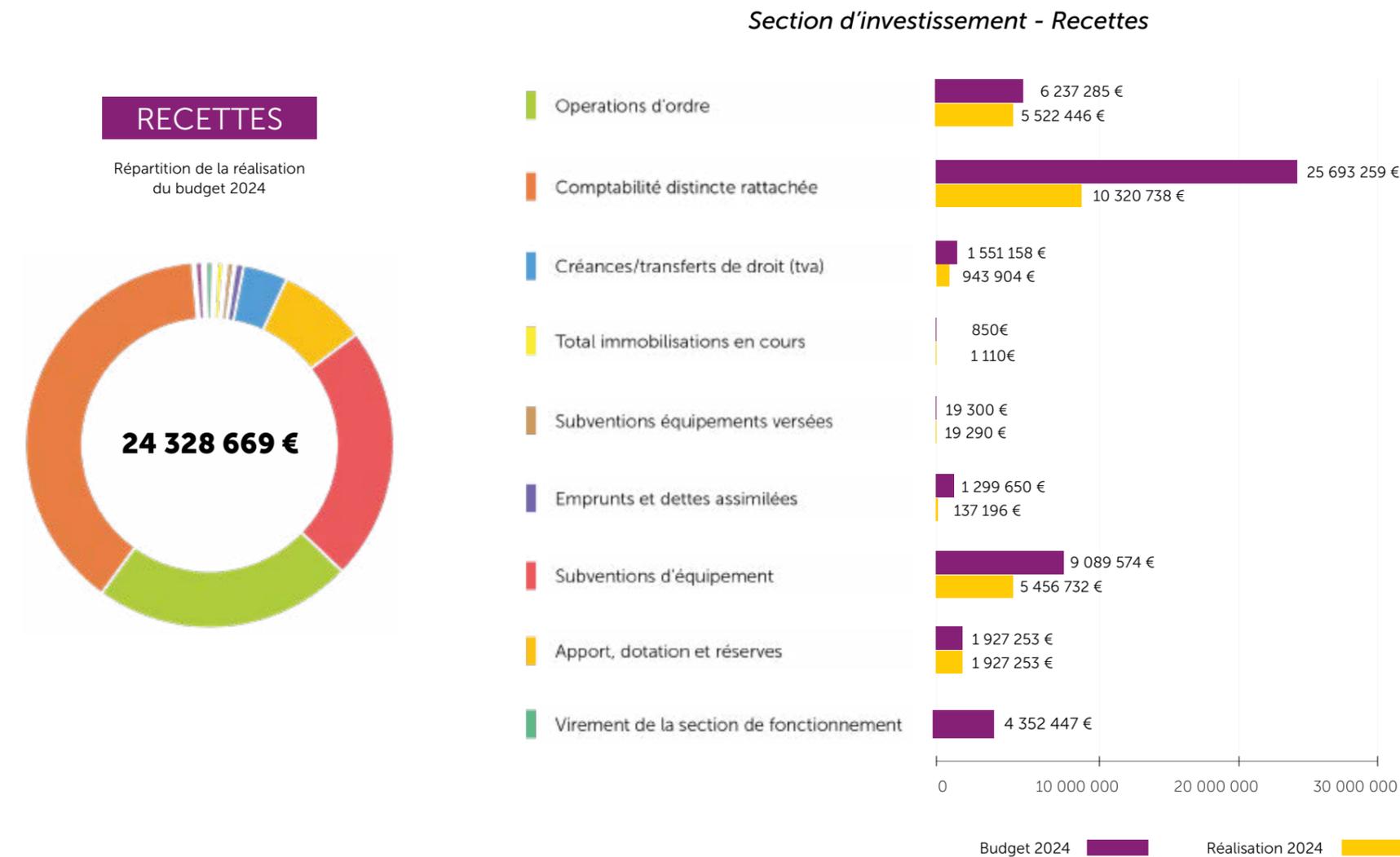
# LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les charges de personnel constituent le poste le plus important du budget de fonctionnement (27 %), hormis les opérations d'ordre.



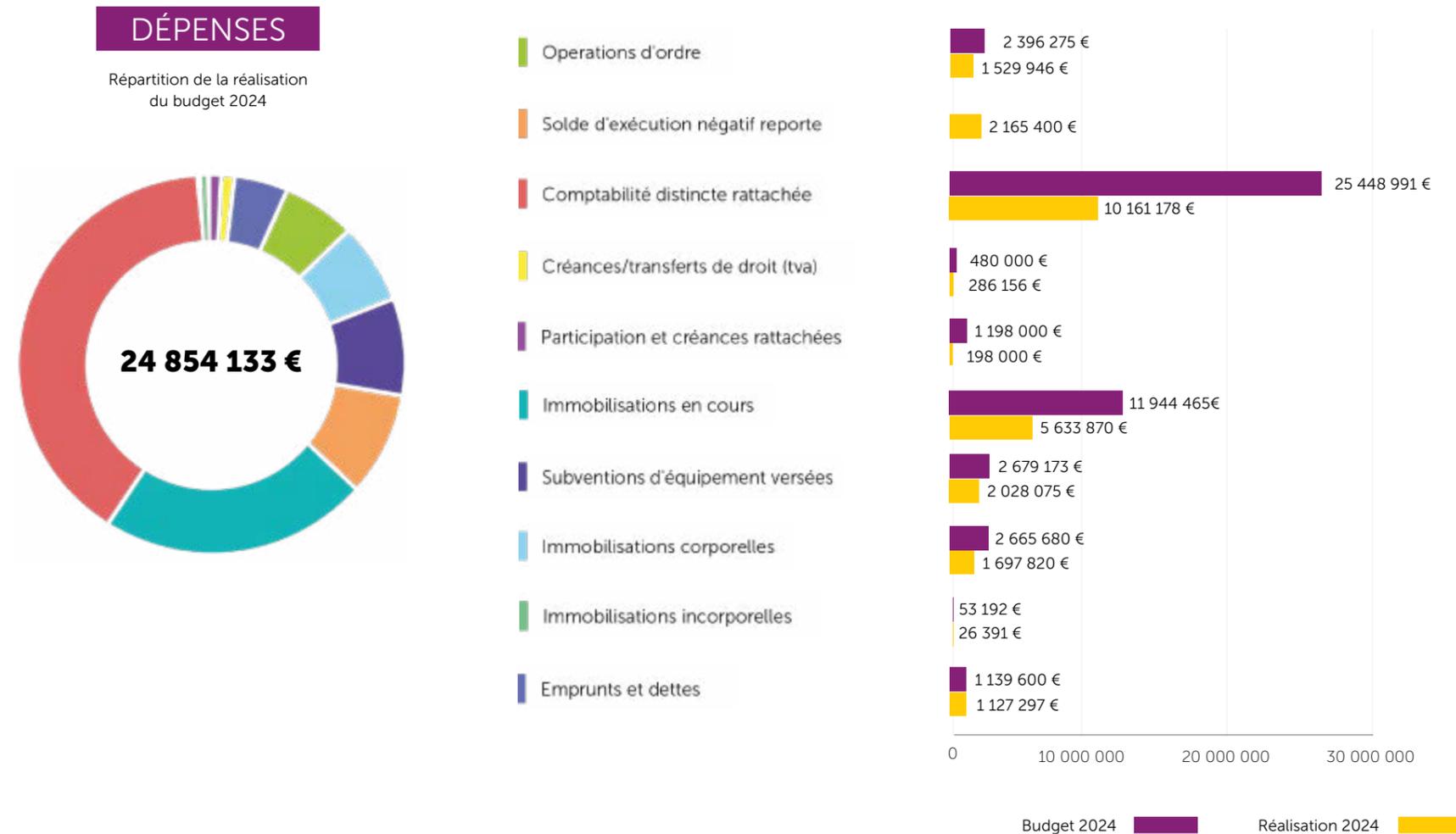
# LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le SDESM touche des participations lors des enfouissements des réseaux basse tension de la part des communes, ainsi que des subventions de la part d'Enedis et du CAS-FACE.



## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement sont liées aux travaux de réseau Basse Tension et de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'éclairage public.



## Les ressources humaines



Au 31 décembre 2024, le SDESM comptait 48 agents, dont 23 agents techniques et 25 agents administratifs, ainsi qu'une apprentie.

### LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

**Service affaires juridiques** : suite au départ de l'acheteur spécialisé en énergies (Coralie Yoëla) recrutement d'un nouvel agent (Assia Ghrib).

**Service énergie** : recrutement d'un chargé d'études photovoltaïques en contrat de projet (Gauthier Venel).

**Service communication** : retour de disponibilité d'un chargé de communication (Riadh Krir).

### LES ACTIONS RH

Organisation d'une journée annuelle de cohésion pour tous les agents.

Organisation d'un séminaire des cadres.

Participation à l'action sport au travail organisée par le Centre Départemental de Gestion de Seine-et-Marne (les olympiades de Seine-et-Marne) : 30 % de participation des agents

### FORMATION, TEMPS DE TRAVAIL ET PRÉVENTION

**15 532 €** de cotisations CNFPT

**32 930 €** de cotisations à d'autres organismes de formation

**197** jours de formation en 2024, soit une moyenne de 4 jours par agent.

**3,5** jours télétravaillés en moyenne par mois et par agent.

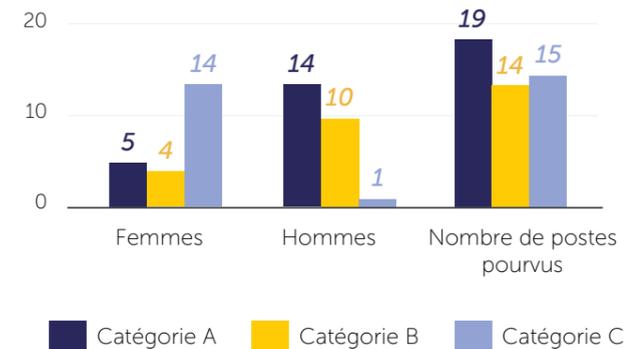
**364,5** jours épargnés sur le Compte Epargne Temps (CET)

**0** déclaration d'accident de travail

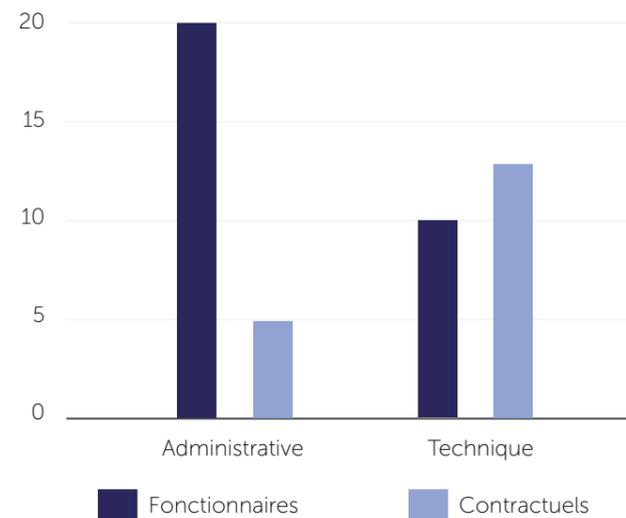


L'âge moyen des agents en 2024 est de **48 ans**.

Répartition des agents par genre et par catégorie

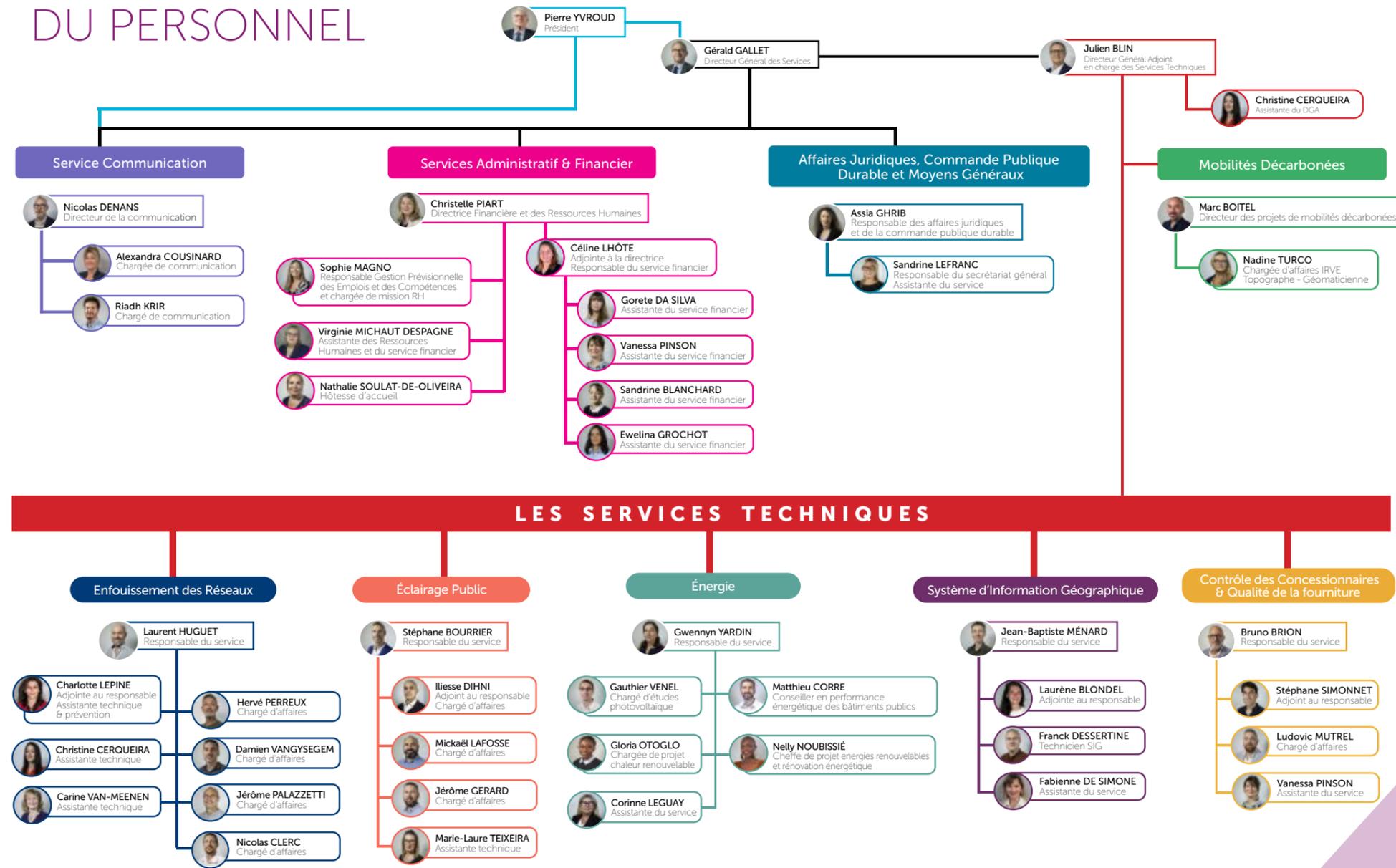


Répartition des agents par filière et statut



\* Actualisé au 1<sup>er</sup> juillet 2025

# TROMBINOSCOPE DU PERSONNEL



# Les outils de communication



## Les rapports du contrôle des concessionnaires électricité – gaz – quotidien



## Les fiches communes



## Le SDESM mag'



## Le rapport d'activité



Consultez nos rapports d'activité

## La newsletter mensuelle



Abonnez-vous à notre newsletter !

## Les réseaux sociaux



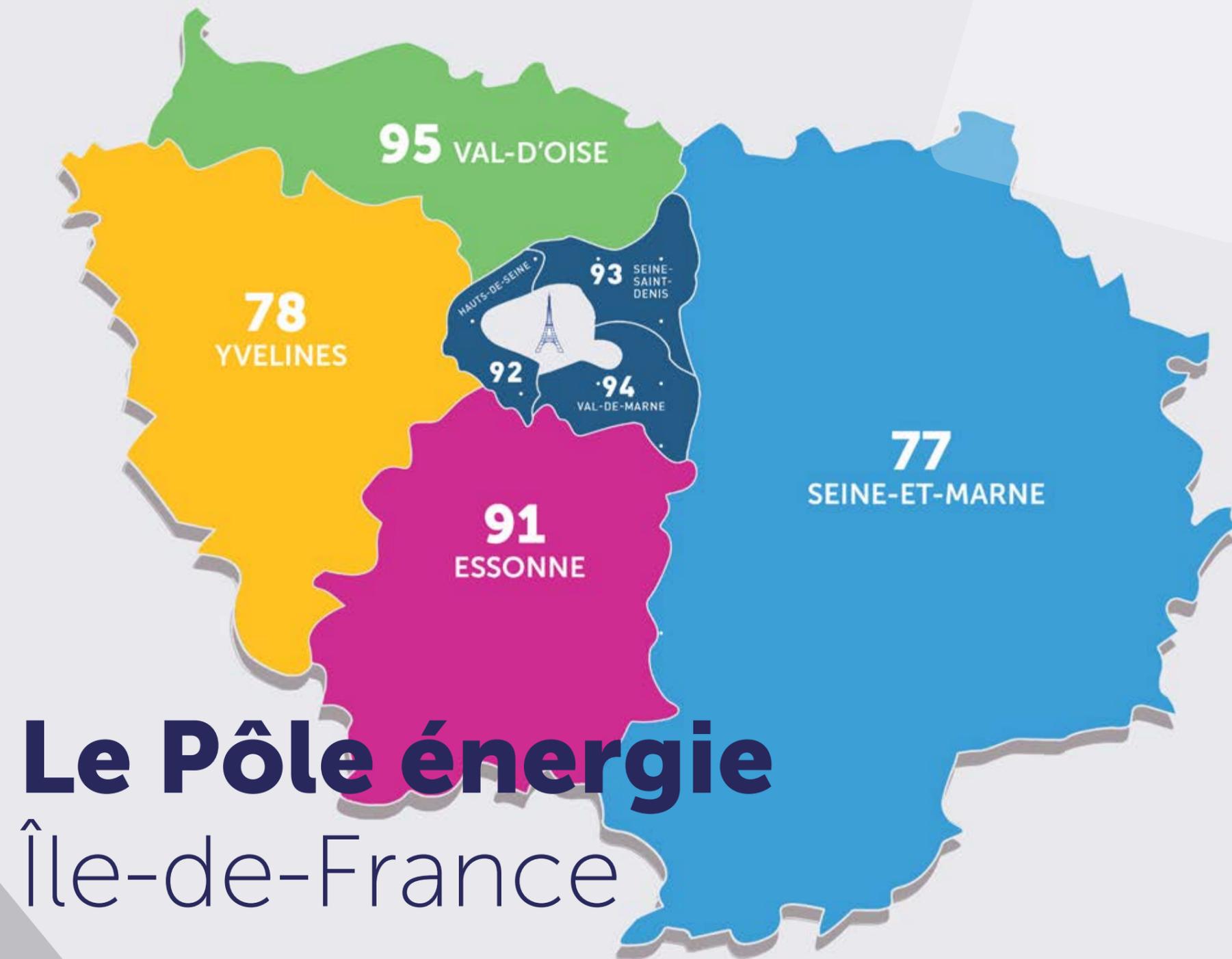
sdesm77  
3 763 abonnés



@SDESM77  
340 abonnés



@SDESM77  
64 vidéos en ligne



# Le Pôle énergie Île-de-France

Réunissant les 6 principales autorités organisatrices du service public local de distribution de l'énergie d'Île-de-France, le Pôle Énergie a été créé en 2017 afin d'optimiser, de rationaliser et de coordonner leurs actions sur leurs territoires respectifs, au service de toutes les collectivités franciliennes.



**Christian  
POTEAU**

**Vice-président**  
Chargé des relations avec les 8  
territoires et les syndicats d'énergie  
d'Île-de-France

“ **La présence du Pôle Énergie Île-de-France au Congrès de la FNCCR a illustré la capacité de nos syndicats à parler d'une seule voix. Ce collectif renforce notre poids pour relever ensemble les défis énergétiques et proposer des solutions mutualisées.** ”

Le Pôle Énergie Île-de-France regroupe :

- Le **SDESM** (Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne),
- Le **SDEVO** (Syndicat départemental d'énergies du Val-d'Oise),
- Le **SEY 78** (Syndicat d'Énergie des Yvelines),
- Le **SIGEIF** (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France),
- Le **SIPPEREC** (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication),
- Le **SMOYS** (Syndicat mixte d'énergie Orge-Yvette-Seine).

## L' ACTION DU PÔLE EN 2024

Du 26 au 28 juin, les 6 syndicats étaient réunis pour rappeler leur engagement lors du 39<sup>e</sup> Congrès de la FNCCR organisé à Besançon. L'inauguration du stand du Pôle Énergie Île-de-France a été l'occasion de passer le témoin de la présidence tournante, du Sipperec au SDEVO.



**1 184**  
collectivités



**10** millions  
d'habitants

# Les sociétés d'économie mixte



## LA SEM SDESM ENERGIES



Avec le démarrage du chantier de la centrale solaire de Boissise-la-Bertrand, la SEM change d'échelle en 2024. Ce seul projet de 13,45 MWc permet à la SEM de doubler son chiffre d'affaires et d'engager son premier projet de grande centrale solaire au sol.

### LES RÉALISATIONS EN 2024

- Une seconde ombrière solaire de 100 kWc sur la commune de Machault avec un contrat de vente direct de l'électricité à EnerCoop (1<sup>er</sup> PPA - Power Purchase Agreement - pour la SEM)
- Démarrage du chantier de Boissise-la-Bertrand en novembre 2024
- Obtention de l'autorisation environnementale pour le parc éolien d'Ichy
- Achèvement de l'instruction du permis de construire pour une centrale de 7,05 MWc à Mousseaux-les-Bray (permis de construire attendu pour 2025)
- Validation d'un partenariat avec la commune de Tournan-en-Brie pour le déploiement d'une centrale solaire photovoltaïque au sol de 5 MWc.



## LES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

- Poursuite de la construction de la centrale de Boissise-la-Bertrand. Le chantier devrait se poursuivre toute l'année 2025.
- Après obtention du permis de construire pour la centrale de Mousseaux-les-Bray, le développement se poursuivra avant l'ouverture du chantier en 2026.
- Poursuite du développement de la centrale des Bonnes à Moisenay et achèvement des études.
- Démarrage des études sur le plan d'eau de Bazoches-les-Bray pour le montage d'une première centrale solaire flottante.
- Démarrage des études pour le développement de la centrale solaire de Tournan-en-Brie
- Plusieurs nouveaux projets devraient démarrer en 2025 : les études pour la mise en place d'une seconde centrale solaire flottante aux Ormes-sur-Voulzie, le démarrage du développement d'une centrale solaire à Livry-sur-Seine, la finalisation d'un partenariat pour le démarrage d'un projet agrivoltaïque à Grisy-Suisnes et l'équipement du centre technique municipal de Coulommiers.



## LA SEM BI-MÉTHA 77

La SEM Bi-Metha77, au capital de 3 750 000 €, a pour objet principal de développer, concevoir, construire et exploiter une unité de méthanisation sur le territoire de l'agglomération Melun Val de Seine.

Les actionnaires actuels de Bi-Metha77 sont le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (53,33% du capital social), la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (26,67%), la SEM Ile-de-France Energies et Territoires (10,67%), la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (2,67%), ENGIE (2,67%), Holding Jullemier (2,67%) et la commune de Dammarie-lès-lys (1,32%).

La SEM Bi-Metha77 est accompagnée par le groupement Merlin / Solagro / Safège / Warnery, désigné après consultation publique, qui assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) jusqu'à la réception de l'usine.

Le marché global de performance (MGP) pour la conception, la réalisation et l'exploitation de l'unité de méthanisation a été attribué, après une procédure de marchés publics, au groupement VEOLIA (mandataire) / OTV / ARKOLIA / ELCIMAI Environnement / BW/ Wolf / TPGoulard / Canard / Itesya.

Le marché (MGP) est structuré comme suit :

- Tranche ferme : études de conception (basic design & detail design)
- Tranche optionnelle : travaux de construction
- Tranche optionnelle : exploitation de l'unité pour 6 ans incluant des apports d'intrants

La tranche ferme affermée est en cours d'exécution. Le permis de construire et l'autorisation ICPE ont été obtenus respectivement le 8 décembre 2023 et le 15 février 2024. L'année 2024 s'est principalement attachée à structurer le modèle financier, condition indispensable au financement du projet.





Le Syndicat Départemental  
**des Énergies de Seine-et-Marne**

